

# Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.54 4 novembre 1985

FRANCAIS

#### QUARANTIEME SESSION

#### ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-QUATRIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 30 octobre 1985, à 10 h 30

Président :

M. de PINIES

(Espagne)

Puis:

M. AGIUS (Vice-Président) (Malte)

- Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain [35] (suite)
  - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
  - b) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports
  - c) Rapport du Secrétaire général
  - d) Rapport de la Commission politique spéciale

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

#### La séance est ouverte à 11 heures.

POINT 35 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

#### POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

- a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/40/22 et Add.1 à 4)
- b) RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE L'APARTHEID DANS LES SPORTS (A/40/36)
- c) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/40/780)
- d) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/40/805)

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'espagnol) : Avant de donner la parole au premier orateur, je voudrais, conformément au paragraphe 71 de l'Annexe V du règlement intérieur, inviter les représentants à prendre la parole dans l'ordre de leur inscription sur la liste des orateurs, étant entendu que ceux qui en seraient empêchés seront normalement placés à la fin de la liste, à moins qu'ils n'aient échangé leur tour de parole avec d'autres représentants.

M. WALTERS (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais): Nous connaissons tous la signification de l'apartheid: la discrimination raciale délibérée, systématique et institutionnalisée qui dénie à la population noire d'Afrique du Sud ses droits naturels. Le point de vue de l'Amérique au sujet de l'apartheid est simple et direct: nous pensons que l'apartheid est mauvais. Nous le condamnons. Et parce que nous vivons les paroles de Lincoln - "Personne n'est assez bien pour gouverner une autre personne sans son consentement" - tous les Américains sont unis dans leur espoir du jour où l'apartheid n'existera plus.

#### M. Walters (Etats-Unis)

L'histoire des Etats-Unis est l'histoire d'une lutte menée contre toutes les formes d'intolérance raciale, culturelle et politique. Notre constitution interdit résolument l'intolérance, et notre attachement à la liberté et à l'égalité ne s'arrête pas à nos frontières. Nous nous opposons aux systèmes politiques et économiques fondés sur le droit dont pourrait s'arroger une race, une religion, une tribu, un clan ou une élite économique ou politique pour dominer et opprimer les autres. Ces systèmes élitistes sont à l'origine de beaucoup de souffrances et d'un afflux de réfugiés parmi lesquels nombreux sont ceux qui apportent leur talent et leur énergie à des sociétés ouvertes, dont la mienne.

Mon pays ne peut donc que rejeter l'apartheid, et nous oeuvrons à l'élimination de ce système injuste et injustifiable. La question n'est pas de savoir si l'apartheid doit ou non cesser - nous reconnaissons tous qu'il est condamné à disparaître. La question est de savoir comment y mettre fin tout en réalisant les aspirations démocratiques du peuple sud-africain. La politique des Etats-Unis, énoncée dans des dizaines de discours prononcés devant cette assemblée et devant d'autres instances et, tout dernièrement, le 9 septembre, par le président Reagan, est de promouvoir des changements positifs et pacifiques qui mèneront à l'établissement en Afrique du Sud d'un système fondé sur l'assentiment de tous ceux qu'il régira. Nous voulons encourager des changements qui assureront l'avenir de l'Afrique du Sud et non sa destruction.

Je souhaite également souligner que les Etats-Unis estiment que l'on ne viendra pas à bout de l'apartheid en faisant de grandes déclarations démagogiques et en brandissant des slogans. Les exhortations à la révolution sanglante, les appels en faveur de sanctions obligatoires et les paroles hypocrites à propos de la libération prononcées par des dirigeants et des représentants de nations qui refusent d'octroyer la liberté à leur propre peuple n'amèneront pas la paix et la justice à des millions de Sud-Africains.

Mettre fin à l'apartheid est une tâche qui exige plus qu'une rhétorique passionnée, quelle que soit la satisfaction émotionnelle qu'elle puisse provoquer. C'est l'esprit du décret du président Reagan du 9 septembre dernier. Les mesures qu'il a annoncées alors, et qui entreront en vigueur à la fin de cette année, concernent des domaines spécifiques : le dispositif de l'apartheid et ses symboles. Elles visent à priver le Gouvernement sud-africain de l'appui direct ou indirect des Etats-Unis dans le maintien de ses forces de police, de sa structure

### M. Walters (Etats-Unis)

militaire et de sa structure d'application de l'apartheid. Et, ce qui revêt une égale importance, ces mesures permettront aux Etats-Unis de maintenir une forte présence en Afrique du Sud grâce à laquelle ils pourront exercer une influence en vue de parvenir à imposer le changement. Le Gouvernement des Etats-Unis prend des mesures concrètes en vue d'encourager les entreprises et les entrepreneurs américains à chercher à mettre fin aux pratiques discriminatoires d'apartheid dans le domaine du travail et de l'emploi. Nous accroîtrons grandement notre aide économique en vue d'éduquer et de former les Sud-Africains défavorisés, ainsi que notre appui aux opposants pacifiques de l'apartheid grâce à nos programmes de droits de l'homme.

Certains diront que cela ne suffit pas, que ces améliorations ne concernent que le domaine économique et ne constituent pas des gains politiques. Ceci me rappelle l'axiome qui dit que l'une des leçons de l'histoire est que nous ne nous souvenons pas des leçons de l'histoire. L'une de ces leçons est assurément que les libertés économiques et politiques sont inextricablement liées. C'est précisément cet espoir d'une vie réellement meilleure qui a amené tant de gens en Afrique du Sud, noirs et blancs, et qui maintenant nous oblige à redoubler d'efforts pour assurer un changement politique dans ce pays.

D'autres demandent des sanctions destructrices et punitives, des armes et plus de violence. Nous, nous voulons des emplois, de meilleurs logements et des programmes de santé. Nous voulons la liberté d'association, la liberté de mouvement, tous les autres droits politiques et toutes les libertés économiques qui permettent à l'individu, et non au gouvernement, de choisir son mode de vie. Nous adoptons cette optique car nous, Américains, préférons bâtir que détruire. Notre gouvernement encourage activement tout changement démocratique et pacifique en Afrique du Sud. Nos instituts, nos syndicats, nos universités, nos sociétés agissent de même. Nous voulons que toutes nos relations avec l'Afrique du Sud servent à exercer une influence constructive sur ce pays. En d'autres termes, nous cherchons à utiliser tous les instruments de changement pacifique en Afrique du Sud dans l'intérêt de notre cause commune : la disparition de l'apartheid et la création d'un processus politique auquel tous les Sud-Africains pourraient librement participer.

Nous agissons ainsi parce qu'une autre leçon de l'histoire nous a appris que nous ne pouvons nous dérober à tous les choix moraux difficiles et complexes qui se posent dans le monde. Les Américains ont accepté une douloureuse réalité : notre

attachement passionné aux principes moraux ne peut remplacer une politique étrangère efficace. Le choix que nous devons faire n'est cependant pas un choix entre les principes moraux et les intérêts nationaux, mais entre les principes moraux dissociés de toute réalité politique et les principes moraux ancrés dans la réalité politique. L'un des aspects de cette réalité, c'est qu'il nous faudra certainement plus de temps que nous le souhaiterions pour progresser vers la démocratie et vers une liberté plus grande à travers le monde. Si nous utilisons notre pouvoir pour pousser des Etats non démocratiques trop loin et trop vite, nous risquons d'annihiler l'espoir d'une plus grande liberté.

Ce à quoi nous assistons en Afrique du Sud est le début d'un processus de changement. Les changements intervenus jusqu'à présent dans la politique officielle sont de toute évidence insuffisants. Mais, et ceci est ironique, ils ont suffi pour accroître les espoirs et donner une impulsion aux exigences de réformes fondamentales que nous souhaitons tous. Ce changement fondamental se produira, nous ne pouvons en douter. Tous les Américains sont troublés par la tournure des événements en Afrique du Sud. La violence et la répression officielle ne pourront favoriser des négociations sérieuses sur un nouvel avenir politique dans ce pays.

L'Afrique du Sud n'est pas une société totalitaize, et c'est là une source d'espoir. Chaque jour, nous voyons des exemples de protestation ouverte et des comptes rendus dans les médias internationaux qui ne seraient pas possibles dans certains des pays représentés au sein de cette assemblée. Notre influence se manifeste dans ce degré d'ouverture de la société sud-africaine et dans notre volonté d'œuvrer avec elle à des changements constructifs. Les Etats-Unis continueront de faire ce que doit faire toute nation responsable en vue de mettre fin à l'apartheid. Notre politique tend à rechercher la collaboration de toutes les parties en Afrique du Sud dans le but d'encourager des négociations susceptibles d'amener des réformes fondamentales, et nous pensons que ce comportement s'inscrit dans la meilleure tradition des Nations Unies.

Je demande instamment aux Nations Unies d'user de leur prestige de manière constructive pour aider le peuple sud-africain à instaurer un Etat démocratique, où tous les Sud-Africains pourraient jouir des droits énumérés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Je demande également instamment aux Nations Unies de redoubler d'efforts pour oeuvrer de manière effective à l'élimination de toutes les formes de racisme et de discrimination raciale.

M. DINKA (Ethiopie) (interprétation de l'anglais): Je voudrais d'emblée adresser les vives félicitations de la délégation éthiopienne au Comité spécial contre l'apartheid et l'assurer de notre plein appui dans les efforts inlassables qu'il déploit pour mettre à nu la nature maléfique de la politique du système d'apartheid. Les diverses activités du Comité tendant à mobiliser les forces de la paix et de la démocratie contre le régime raciste et à appuyer les masses opprimées d'Afrique du Sud méritent l'approbation de la communauté internationale.

On a beaucoup parlé, on a beaucoup écrit et de nombreuses résolutions ont été adoptées au sujet du système raciste de l'apartheid et de la nécessité de l'éliminer une fois pour toutes. Bien entendu, tout ceci n'a pas été fait en vain. Le résultat de tous ces efforts, c'est qu'aujourd'hui l'apartheid est condamné universellement en tant que système injuste virtuellement en faillite, qui constitue un crime contre l'humanité. A l'exception de quelques Etats occidentaux, le régime est exclu et considéré comme un paria par la plupart des nations. La majeure partie des Etats du monde ont cessé leurs relations et contacts avec ce régime banni. La juste cause et la lutte légitime des masses opprimées d'Afrique du Sud sont appuyées et soutenues par la majeure partie de la communauté internationale.

Cependant, il est à regretter qu'il y ait encore des pays de l'Ouest qui apportent leur appui sous diverses formes au racisme institutionnalisé. Malgré les appels répétés de l'Organisation des Nations Unies en vue de l'isolement total du régime de l'apartheid, ils maintiennent des liens politiques, diplomatiques et culturels avec l'Afrique du Sud. Leurs sociétés multinationales font de lourds investissements dans l'économie de l'Afrique du Sud - exploitant sans merci les ressources humaines et naturelles de ce pays et en tirant des superprofits au passage. La collaboration militaire et technologique de certains milieux de l'Occident avec le régime raciste a permis à ce dernier d'édifier un système militaire et de sécurité - y compris la capacité nucléaire - qui n'a pas son équivalent en Afrique.

J'émets la thèse que s'il n'y avait pas cette collaboration politique, économique, technologique et militaire aussi étendue avec l'Afrique du Sud, le régime se serait depuis longtemps effondré mais, grâce à l'appui et au support qu'il obtient de certains Etats occidentaux, le régime a pu survivre et continuer à nier à nos frères et soeurs d'Afrique du Sud leurs droits fondamentaux.

Cependant, aujourd'hui comme hier, les opprimés refusent d'accepter de se voir privés de leurs droits. Dans le passé, ils se sont organisés et ont organisé des manifestations pacifiques et autres actes de résistance pour affirmer leurs droits. Mais cette action leur a coûté cher car elle a attiré sur eux la brutalité et la violence du régime fasciste. Malgré les lourds sacrifices qu'ils ont déjà payés à ce jour et qu'ils vont encore payer au cours de leur lutte, les opprimés ont durci leur résistance populaire. Un régime raciste insensé a donné libre cours aux forces de répression et de terrorisme en déclarant l'état d'urgence. La résistance légitime se voit contrée par une violence accrue et une répression qui sèment la mort et la destruction et vont jusqu'à tuer et assassiner des femmes, des enfants et des vieillards innocents.

Nous estimons que c'est à la communauté internationale qu'incombe avant et par-dessus tout la responsabilité d'arrêter cette tendance et de la renverser. A ce propos, nous sommes encouragés par le support populaire sans précédent manifesté en faveur de la juste cause des masses d'Afrique du Sud, mais nous ne pouvons dissimuler notre désappointement quant à la réponse de certains gouvernements occidentaux, notamment ceux des Etats-Unis et du Royaume-Uni, à la demande populaire de leur propre opinion publique. La population de l'Occident demande l'isolement du régime sud-africain mais l'Administration des Etats-Unis et de quelques autres encore répond par ce que l'on appelle l'"engagement constructif" avec le racisme. La population demande des mesures significatives et contraignantes mais les gouvernements essaient de la contrer par des gestes symboliques. Ainsi, les appels en faveur de la justice sont étouffés par les calculs de la cupidité et du profit.

La cupidité et le profit ne sont bien évidemment pas présentés comme la raison profonde des positions adoptées par ces gouvernements occidentaux. On donne plutôt des explications qui semblent inspirées par la raison et la compassion. On nous dit que ce ne sont pas les sanctions économiques qui obligeront le régime raciste à changer sa façon de faire et que cela ne pourra que faire du mal aux Noirs d'Afrique du Sud et aux peuples d'Afrique australe.

Comment les peuples d'Afrique du Sud et d'Afrique australe ¿u nom desquels ces arguments sont avancés réagissent-ils? Leur réaction est claire et sans ambiguïté. Ils ont tous dit que la seule façon de faire pacifiquement pression sur Pretoria afin qu'il abandonne sa politique raciste, c'est de lui imposer des sanctions obligatoires au titre du Chapitre VII de la Charte.

Lundi dernier encore, l'évêque Desmond Tutu, dirigeant respecté des Noirs sud-africains et lauréat du prix Nobel, prenant la parole devant la Commission politique spéciale, demandait que l'on impose des sanctions contraignantes à l'Afrique du Sud. Les dirigeants des Etats de première ligne, de leur côté, se sont déclarés tout aussi favorables à des telles sanctions. Dans le message qu'il a adressé à la quarantième session de l'Assemblée générale, qui a été lu en son nom par le Ministre des affaires étrangères Mangwende, le premier ministre Robert Mugabe, a claré ce qui suit :

"Nous ne voulons pas que la communauté internationale se dérobe à ses responsabilités envers l'Afrique du Sud en invoquant le prétexte que nous serions vulnérables aux représailles exercées par l'Afrique du Sud si des sanctions obligatoires étaient imposées à ce pays. Nous reconnaissons que le prix doit être payé pour libérer nos frères et nos soeurs d'Afrique du Sud et de Namibie. Nous sommes prêts, quant à nous, à jouer pleinement notre rôle." (A/40/PV.24, p. 21)

Cela montre clairement que les arguments avancés contre les sanctions sont faibles et bien commodes. En réalité, le seul fait de parler et de menacer de sanctions a montré à quel point Pretoria était vulnérable à des sanctions globales et contraignantes. Pour diminuer la pression en faveur des sanctions, on laisse déjà entendre qu'il y aura des réformes mais, comme le Premier Ministre de mon pays et de nombreuses autres personnalités l'ont déclaré devant cette auguste assemblée, on ne saurait réformer l'apartheid. Seuls les systèmes reposant sur une base solide et juste peuvent être réformés. L'apartheid repose sur le racisme, l'exploitation et l'injustice. En tant que tel, il ne saurait faire l'objet de réformes. On ne peut que le démanteler et l'éliminer. Une société non raciale et démocratique doit être édifiée à sa place.

Pour tracer la voie à l'établissement d'une telle société et pour éviter une effusion de sang en Afrique australe, des sanctions économiques contraignantes doivent être prises immédiatement à l'encontre de Pretoria. C'est là l'appel lancé par les opprimés d'Afrique du Sud. C'est également là l'appel lancé par tous les peuples épris de liberté et de paix de par le monde. Travaillons donc en commun pour répondre à cet appel avec le courage et la clairvoyance que l'on attend de notre part.

M. KABANDA (Rwanda): La Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que les tous premiers articles des lois fondamentales de la plupart des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies stipulent que tous les hommes sont égaux par nature. Tous les hommes sont égaux devant la loi. Ils jouissent des mêmes droits et assument les mêmes devoirs. Toutes les libertés politiques et tous les droits civils, économiques, sociaux et culturels sont çarantis à tous les peuples.

Ce sont ces principes fondamentaux qui règlent la vie publique et privée des citoyens du monde qui chérit la liberté. Leur respect constitue une condition essentielle de l'ordre, de la sécurité et du progrès.

En Afrique du Sud, par contre, nous avons affaire à une loi étrange, unique en son genre, une loi qui fonde tout l'ordre politique, socio-économique et culturel, sur l'inégalité des races. Nous avons affaire à une conception philosophique qui, née en 1913, c'est-à-dire à la veille de la première guerre mondiale, n'a de différence avec la philosophie nazie que le nom, puisqu'elle s'appelle aparthe de la parthe de la première guerre mondiale.

Né donc à la même époque que la philosophie nazie, étrange coïncidence, l'apartheid fut radicalisé en 1948, année même où fut adoptée la Déclaration des droits de l'homme, Déclaration qui affirme précisément l'égalité fondamentale des hommes et qui bannit de ce fait la discrimination fondée sur la race, le sexe, la couleur, la religion et les opinions.

Pour caractériser le système politique qui s'en inspire et qui est en vigueur en Afrique du Sud, qu'il me soit permis d'emprunter les paroles mêmes du Premier Ministre du Grand-Duché du Luxembourg, S. Exc. M. Santer, qui disait, du haut de cette tribune :

"... la politique d'apartheid forme, pour sa part, un crime contre la conscience et la dignité de l'homme, particulièrement révoltant puisque érigé en système de gouvernement. Elle est contraire aux principes ancrés dans la Charte, comme l'est toute autre politique de discrimination basée sur le sexe, la race, la religion ou les opinions politiques." (A/40/PV.47, p. 41)

Les victimes de cette politique ne se comptent plus : Steve Biko, Benjamin Moloise, pour ne mentionner que ces deux victimes, font partie d'une longue liste de martyrs du régime sud-africain. Nelson Mandela, leader du Congrès national africain, et ses compagnons de lutte souffrent dans les geôles du Gouvernement sud-africain depuis plusieurs années, et des arrestations se poursuivent.

Sharpeville, Soweto, Crossroads, Port-Elizabeth sont autant de localités qui évoquent en notre esprit les sévices du régime.

Verwoerd et Voster ont hérité du régime et l'ont consolidé. Verwoerd en a même payé le prix. Botha a hérité du régime et est en train de le raffiner. Il cherche même à l'étendre au-delà des frontières de l'Afrique du Sud. Pour ce faire, il utilise tous les moyens, y compris l'usage de la force contre les Etats voisins : le Lesotho et le Swaziland sont menacés de représailles économiques s'ils poursuivent leur opposition au régime.

La République du Botswana, la République du Mozambique et la République populaire d'Angola sont l'objet de manoeuvres de déstabilisation. Le but du Gouvernement sud-africain est clair : il veut installer ses suppôts au pouvoir, dans ces pays.

L'Assemblée générale, le Conseil de Décurité, que dis-je encore, la communauté internationale, ont sévèrement condamné ces actes d'agression gratuits et, dans certains cas, ils ont exigé réparation. Non seulement le Gouvernement sud-africain refuse de se conformer au verdict de l'opinion internationale mais, dans son arrogance, il promet de recommencer, aussi longtemps qu'il estimera que les intérêts de l'apartheid seront menacés.

Revenons à l'intérieur même de l'Afrique du Sud pour dire que, en décrétant l'état d'urgence, le Gouvernement sud-africain a en fait décliré la guerre aux populations noire, indienne et métisse. Ainsi, la police a les coudées franches pour exercer sa répression, en ayant recours éventuellement à l'usage d'armes à feu contre un peuple qui n'a aucun moyen de se défendre, si ce n'est sa détermination et sa volonté de se libérer, contre un peuple qui n'a même pas le droit d'ensevelir en sécurité ses morts.

L'apartheid préconise le développement séparé des races. Au fait, quelle peut être, du point de vue politique, la valeur de ce régime qui ne se soucie même pas des réactions, forcément négatives, comme nous le voyons aujourd'hui, de la majorité de la population sud-africaine, qui est considérée comme étrangère dans ce pays? Quelle est, du point de vue économique et social, la valeur de ce système de développement séparé où la plus grande partie du revenu national est consacrée au bien-être d'un quart de la population, de la minorité blanche, qui ne peut d'ailleurs pas en jouir à son aise, puisqu'elle est incertaine du lendemain?

Dans quelle mesure, du point de vue moral, les populations noire et métisse sud-africaines doivent-elles se soumettre à ce régime d'oppression?

Je suis convaincu que le régime mourra de sa propre mort. Déjà des signes annonciateurs de sa fin se manifestent à l'intérieur même de la communauté blanche, où certains hommes d'affaires, fatigués de vivre dans une fausse sécurité matérielle, commencent à réagir pour provoquer des changements dans l'ordre actuel. Signe positif certes, mais insuffisant, car l'apartheid ne peut pas être réformé : il doit être aboli, le plus rapidement étant le plus souhaitable.

L'histoire, cette grande maîtresse des peuples, nous enseigne que la fin d'un régime commence lorsque les tenants du pouvoir créent eux-mêmes des conditions de division ou d'affrontement entre les citoyens, lorsque les autorités installent un état permanent de guerre entre le pouvoir et le peuple. C'est bien le cas pour l'Afrique du Sud.

Ni les réformes constitutionnelles, ni l'institution de conseils locaux et autres conseils présidentiels ni la libéralisation des unions interraciales ne suffisent pour changer le système. Il faut des mesures radicales.

Si le Gouvernement 'd-africain veut l'intérêt bien compris du peuple, s'il veut tailler au peuple un a anir plus heureux, il doit, avant qu'il ne soit trop tard, prendre les mesures suivantes : décréter en termes clairs et directs l'abolition totale de l'apartheid et des lois, règlements et autres mesures qui en découlent; proclamer l'égalité des races en Afrique du Sud; prononcer l'abolition des bantoustans et une citoyenneté unique pour tous les Sud-Africains, blancs, noirs et ceux d'origine asiatique; décréter la levée de l'état d'urgence; libérer les détenus politiques, dont le leader de l'ANC, Nelson Mandela; lever l'interdiction des partis politiques; réunir les leaders des diverses communautés autour d'une table pour examiner ensemble le problème du partage du pouvoir, selon le principe démocratique : "un homme, une voix".

Avec cela, M. Botha peut être garanti d'avoir une Afrique du Sud unitaire et pluriraciale, une Afrique du Sud où les citoyens seront, face à la loi, des éléments égaux de la société, chacun étant jugé d'après ses compétences et ses mérites.

Je n'ai fait que reprendre les propositions faites au nom de l'Afrique, par le Président en exercice de l'OUA, S. Exc. le président Abdou Diouf, ici même. Ces propositions rencontrent parfaitement les vues de mon gouvernement qui souhaite une action ferme de la part du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, au cas où le Gouvernement sud-africain continuerait d'être sourd aux voeux de la communauté internationale, et surtout aux doléances légitimes des populations noire, indienne et métisse d'Afrique du Sud.

Puisque toutes les voies pacifiques auront été explorées sans succès, il n'y aura plus d'autre choix que de prendre les sanctions prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Ceux qui refusent d'envisager des sanctions économiques globales et obligatoires ou hésitent à le faire, et ceux qui encouragent, de près ou de loin, la poursuite de ce régime d'apartheid, endossent, devant l'histoire, une grande responsabilité.

A cet égard, il semble à tout le moins étrange que certains pays se préoccupent beaucoup plus que les populations sud-africaines ou les pays voisins concernés, des effets néfastes qui découleraient, pour eux, des sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud! Ces sentiments, comme l'a bien dit ici le président Kenneth Kaunda, ne découlent pas nécessairement de considérations philanthropiques.

Quoi qu'il en soit, s'il faut absolument choisir entre deux maux, le moindre mal est toujours préférable : il est préférable de souffrir d'une difficulté conjoncturelle, même sérieuse, que d'avoir à supporter sans fin un mal chronique.

La Convention internationale contre l'<u>apartheid</u> dans les sports, qui vient d'être déposée à l'Assemblée générale, constitue, à n'en pas douter, une étape importante dans la lutte contre ce système. Même si cette convention pose à certains gouvernements des problèmes d'ordre juridique, il serait souhaitable que ces gouvernements interdisent l'accès sur leur territoire aux clubs sportifs sud-africains, tout en menant, à l'adresse des formations sportives de leur pays, une campagne de dissuasion contre les relations sportives avec l'Afrique du Sud.

Nous n'admettons pas l'affirmation selon laquelle il n'existe pas de relation entre les activités politiques et les activités sportives. Si les Noirs, les Indiens et les Métis sud-africains ne faisaient pas l'objet de ségrégation dans les sports en Afrique du Sud même, nous pourrions alors croire que cette affirmation a un sens. Or, cela n'est pas le cas. L'apartheid est un système totalitaire, il faut le combattre par tous les moyens jusqu'à son démantèlement total.

Nous avons accueilli avec, je dois le dire, une satisfaction prudente, la décision de certains gouvernements de prendre des sanctions unilatérales sélectives. Allant plus loin, certains ont même fixé au Gouvernement sud-africain un délai pour abolir officiellement le régime d'apartheid; passé ce délai sans le résultat souhaité, ces gouvernements prendraient des mesures sévères à l'égard de l'Afrique du Sud.

Il a fallu du temps pour arriver à cette étape que mon pays juge importante, bien qu'insuffisante, étant donné la nature même du mal qu'il faut guérir.

Nous félicitons donc les membres du Commonwealth pour l'accord sur l'Afrique du Sud qu'ils ont adopté à la récente réunion de Nassau.

÷

Nous nous réjouissons aussi de la position claire et franche des pays nordiques, de ces pays qui ont toujours montré de la compréhension et de la sympathie à l'égard des questions concernant l'Afrique, et plus particulièrement de celles relatives à l'Afrique australe.

Il est peut-être superflu de dire que le temps travaille contre le régime sud-africain. Cependant, il n'est pas prop tard pour redresser la situation. Plusieurs délégations, ou plutôt toutes de délégations, ont essayé de montrer aux tenants du régime, qui semblent dépassés par les événements, la voie à suivre pour redresser la situation. C'est la voie de la raison. Si les autorités d'aujourd'hui s'obstinent à fermer l'oreille aux conseils et aux voeux des Nations Unies, je crains que ces autorités ne se rendent compte trop tard de la nécessité de changer.

Laissez-moi partager ici l'espoir du Premier Ministre du Canada, S. Exc. M. Mulroney:

"Nous espérons - comme tous sans doute l'espèrent aussi - que la République d'Afrique du Sud se rendra à la raison avant de succomber totalement aux ondes de choc de la violence." (A/40/PV.47, p. 20)

J'entrevois un danger, un grand danger même, qui menace toutes les populations sud-africaines, blanche, noire, indienne et métisse : déjà les parents et les écoles des Blancs enseignent aux jeunes le mépris et la haine de l'homme noir, indien et métis. Aujourd'hui l'homme noir et l'homme de couleur n'en sont qu'à leurs revendications légitimes. Mais qu'arriverait-il, pour l'Afrique du Sud de demain, si les Noirs, eux aussi, enseignaient à leurs enfants le mépris et la haine de l'homme blanc?

S'il y a violence, une violence destructive, ce ne sont pas les populations noire, indienne et métisse qui l'auzont voulu, mais les tenants d'un pouvoir qui n'est fondé que sur des bases injustes et donc inacceptables. Oeuvrons donc tous pour sauver l'Afrique du Sud, avant qu'il ne soit trop tard.

M. MAHBUBANI (Singapour) (interprétation de l'anglais) : Les aiguilles de l'horloge tournent en Afrique du Sud. Il est minuit moins cinq, peut-être même minuit moins quatre. De 1966 à 1980, la population noire a augmenté de 90 p. 100, par rapport à la croissance de 30 p. 100 du nombre de Blancs. Sur un total de 32 millions d'habitants, le pourcentage que les Blancs représentent est donc

tombé de 18 p. 100 à 15 p. 100. Si les tendances actuelles se poursuivent, dans 40 ans, la population noire pourrait atteindre 55 millions d'habitants et la population blanche ne représenterait alors que 10 p. 100 de la population totale. Face à ces tendances, pendant combien de temps encore les Blancs espèrent-ils retenir le monopole total et absolu du pouvoir?

La doctrine de la suprématie blanche a été une création du XIXe siècle, et peut-être remonte-t-elle même à une époque antérieure. Dès le début de ce siècle, les peuples asujettis dans toutes les colonies ont commencé à mettre en question les prémisses fondamentales du colonialisme : quelques hommes blancs ont-ils le droit de régner sur des millions de non-Blancs? Nelson Mandela a écrit en 1953 qu'en Chine, en Inde, en Indonésie et en Indochine, l'impérialisme américain, britannique, néerlandais et français, fondé sur le concept de la suprématie des Européens sur les Asiatiques, avait été totalement et parfaitement discrédité. Aujourd'hui, avec toute une gamme de groupes ethniques qui s'épanouissent et prospèrent de par le monde, il est incroyable de voir un vestige de la doctrine du XIXe siècle de la suprématie blanche survivre encore alors que nous nous trouvons au seuil du XXIe siècle. Je présume, quant à moi, que l'on ne permetura pas à ce vestige d'entrer dans le XXIe siècle.

Je viens d'un pays multiracial, pays qui a connu sa propre histoire de conflits raciaux. Nous avons appris très tôt que la seule solution aux conflits raciaux était la création d'une société où tous les êtres humains, indépendamment de leur race ou de leur religion, jouissent d'un statut totalement égal. Ce n'est que cela qui a donné à Singapour son harmonie raciale et ce n'est que cela, à notre avis, qui permettra de résoudre le problème des conflits raciaux en Afrique du Sud.

Nous sommes convaincus que le changement est inévitable en Afrique du Sud. Le moment et la forme de ce changement demeurent toutefois incertains. Il peut prendre la forme d'une énorme explosion. Prenant la parole de façon si éloquente dans cette salle il y a quelques jours, l'évêque Desmond Tutu a exprimé l'espoir que l'on pourra éviter une telle violence.

Cependant, un tel dénouement violent ne sera inévitable que si le régime d'Afrique du Sud et ses amis d'outre-mer continuent de résister aux forces du changement. Plus on retarde ce changement plus cela sera douloureux pour tous les Sud-Africains.

La remarque essentielle que je souhaite faire aujourd'hui est que ceux qui s'opposent aux sanctions ne rendent pas un bon service aux Sud-Africains, qu'ils soient noirs ou blancs. Tous les efforts doivent être déployés pour promouvoir le changement en Afrique du Sud le plus tôt possible. Si ce changement se fait encore attendre, le chaos et les effusions de sang continueront.

Le régime raciste actuel d'Afrique du Sud est, pour parler sans ambages, un régime totalitaire. Les régimes totalitaires ne peuvent survivre, à long terme, que s'ils peuvent, d'une façon ou d'une autre, obtenir l'appui des populations assujetties. Pour ce faire, nous apprend l'histoire, de tels régimes totalitaires essayent de se draper dans une sorte de légitimité mythique, en appelant aux sentiments patriotiques pour justifier leur présence continue au pouvoir. Trop souvent, malheureusement, cela a réussi. Mais cela ne réussira pas en Afrique du Sud. Nulle part dans le monde, et certainement pas en Afrique du Sud, et même pas dans les quelques pays qui lui accordent la reconnaissance diplomatique, le régime sud-africain ne jouit d'une véritable légitimité. S'il est une chose sur laquelle le monde entier est d'accord, c'est que tout régime qui, ouvertement et de par sa législation, classe un groupe de gens comme étant des sous-hommes est, de toute évidence, un régime immoral.

Les Nations Unies ont beaucoup contribuer à saper la légitimité du régime sud-africain. Comme l'a déclaré dans ce débat, il y a deux jours, M. Garba, président du Comité spécial contre l'apartheid:

"Les résolutions de l'Assemblée générale ont établi la jurisprudence internationale sur l'apartheid." (A/40/PV.51, p. 8)

Les critiques des Nations Unies qui soutiennent que toutes les résolutions de l'Organisation ont été un exercice inutile devraient réfléchir à l'impact politique et moral qu'elles ont eu au fil des ans. Plus nous pouvons faire pour mettre en oeuvre les résolutions des Nations Unies, plus il y a de chances que les résolutions sur l'Afrique du Sud soient respectées.

Privé du mythe de la légitimité, le régime totalitaire sud-africain a essayé de créer un mythe d'invincibilité. Puisant dans son histoire, il a essayé de recréer les légendes de la Grande marche, les légendes de la mentalité des <u>laager</u> et les légendes des Boers formant un cercle avec leurs chariots pour lutter dans un combat inégal pour se prouver à eux-mêmes et prouver au monde extérieur qu'ils sont une race obstinée et invincible. Obstinée peut-être, mais certainement pas invincible.

Dans le monde d'aujourd'hui, si les Sud-Africains blancs devaient former un cercle avec leurs chariots, ils ne feraient que contribuer à ce qu'un grand nombre à l'Organisation des Nations Unies essayent de faire en préconisant l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud. Avec le temps et compte tenu du perfectionnement croissant et de l'interdépendance globale de l'économie sud-africaine, l'Afrique du Sud a besoin d'importer une proportion particulièrement élevée de biens intermédiaires et presque toute la technologie nécessaire pour son secteur industriel. Comme l'a dit M. Garba:

"sans investissements étrangers, sans prêts étrangers, sans approvisionnement en pétrole de l'étranger, sans parler du commerce extérieur, ce système ne pourrait fonctionner." (Ibid., p. 23)

Il y a à peine 15 mois, l'économie sud-africaine semblait être solide comme un roc. Les subtils analystes du risque politique dans le monde développé, qui ont contribué à perpétuer le mythe de l'invincibilité du régime sud-africain, avaient l'habitude d'affirmer avec confiance que l'Afrique du Sud était l'un des meilleurs risques d'investissement existant de nos jours. Oseraient-ils l'affirmer aujourd'hui?

Il y a quelques mois, le régime sud-africain a été même au bord de la banqueroute, car il était incapable de faire face à son énorme dette extérieure. Les banquiers internationaux se sont soudain demandés s'il était sage d'investir en Afrique du Sud. La dernière réunion de responsables sud-africains avec les représentants de 30 grandes banques internationales, qui a eu lieu à Londres le 23 octobre, il y a à peine une semaine, n'a abouti à aucun résultat. Ce n'était pas une expression de préoccupation morale ou humanitaire de la part des banquiers internationaux devant les incidents tragiques en Afrique du Sud, ce n'était que l'expression, après avoir fait leurs calculs, de leur préoccupation à l'égard de la viabilité de l'économie sud-africaine.

Là aussi, une sorte de sagesse conventionnelle tendrait à considérer que les difficultés actuelles sont temporaires. L'assise de l'économie sud-africaine, nous dit-on, est solide comme un roc.

Examinons donc cette assise. L'économie sud-africaine dépend avant tout de l'or pour sa puissance financière et pour sa croissance économique, et aucune planification économique ne saurait supprimer sa vulnérabilité fondamentale aux fluctuations du cours de l'or. L'Afrique du Sud produit la moitié de l'or du monde. Chaque diminution de 10 dollars du cours de l'or réduit ses recettes annuelles en devises de quelque 220 millions de dollars.

L'économie sud-africaine dépend beaucoup aussi des exportations de diamants. Comme l'indique E. J. Epstein dans son intéressant nouveau livre The Death of the Diamond: The Coming Collapse in Diamond Prices, un cartel sud-africain maintient les prix mondiaux des diamants artificiellement élevés en achetant d'abord tous les diamants produits dans le monde et en encourageant ensuite le mythe selon lequel, puisque "les diamants sont éternels", ils sont la meilleure sauvegarde contre l'inflation. Peut-être le sont-ils; mais si ce mythe s'effrite, comme Epstein a essayé de le faire dans son livre, une autre brèche pourrait être ouverte dans l'économie sud-africaine. Cette "assise" sud-africaine ne semble pas être, après tout, très solide. La vulnérabilité des deux principales exportations de l'Afrique du Sud, l'or et les diamants, a amené une contraction de l'économie sud-africaine de 2,1 p. 100 en 1985. En asséquence, le rand sud-africain vaut aujourd'hui un quart de ce qu'il valait en 1980 et a atteint ainsi le niveau le plus bas qu'il ait jamais connu.

Ces dernières années, le budget de défense de l'Afrique du Sud a augmenté de 1 000 p. 100 entre 1970 et 1981, année où il a atteint 2,76 milliards de dollars des Etats-Unis. Une autre augmentation de 21,4 p. 100 a été annoncée en 1984, à un moment où l'économie pouvait à peine supporter cette contrainte. Etant donné ces faiblesses de l'économie sud-africaine, il ne saurait y avoir de meilleur moment pour les Nations Unies d'envoyer un message très clair au régime sud-africain afin de lui faire comprendre la nécessité de changer sa politique.

Deux arguments sont avancés à l'encontre de l'imposition de sanctions. Selon le premier, les sanctions rendraient le régime blanc sud-africain plus obstiné encore et elles le forceraient à "former un cercle avec ses chariots". Dans le monde d'aujourd'hui, comme je l'ai dit, s'il essaie de le faire, cela ne pourrait qu'accroître l'efficacité des sanctions.

Selon le second argument, les sanctions ne seraient pas efficaces. Si les sanctions ne seraient pas efficaces, pourquoi hésiter à les imposer? Si les sanctions ne seraient pas efficaces, pourquoi la plupart des dirigeants sud-africains noirs les préconisent-ils? Si les sanctions ne seraient pas efficaces, pourquoi le régime sud-africain fait-il jouer tant de pressions contre l'imposition de sanctions?

Ceux qui s'opposent à l'imposition de sanctions ne rendent pas un bon service au régime blanc sud-africain. Tôt ou tard, l'apartheid sera démantelé. Les forces de l'histoire oeuvrent inévitablement dans ce sens, comme le fait d'ailleurs, ironiquement la politique actuelle du régime sud-africain. Dans son effort de créer un Etat moderne, sophistiqué et assez bien développé sur le plan industriel - en utilisant par exemple 60 p. 100 de l'électricité produite dans toute l'Afrique -, le régime sud-africain doit créer une classe ouvrière moderne nombreuse de travailleurs industriels noirs. Entre 1966 et 1980, 800 000 Noirs seus yenus grossir cette classe ouvrière.

Une telle classe ouvrière, une fois exposée aux conditions du monde moderne sur son lieu de travail, ne peut continuer d'accepter docilement le statut de sous-homme que l'apartheid essaie de lui imposer. Une doctrine du XIXe siècle de suprématie blanche ne saurait survivre dans l'économie développée et sophistiquée d'un XXIe siècle.

Aucun barrage que pourrait construire le régime sud-africain ne saurait arrêter le courant de l'histoire. Mais quant à savoir quand et comment la doctrine de l'apartheid mourra, cela dépendra des actes des Sud-Africains et de ceux de la communauté mondiale. Le temps où la majorité acceptait docilement ce système abominable et cruel est fini depuis longtemps. Les scènes quotidiennes de violence et de brutalité policières, le fait que près de 800 personnes ont été tuées au cours des 15 derniers mois, montrent l'ampleur et la profondeur de l'opposition à laquelle le régime sud-africain fait face. Bien entendu, le régime peut durcir sa répression et donner libre cours à une guerre encore plus sanglante contre ses propres citoyens. Cela peut permettre à l'Afrique du Sud de gagner du temps, mais il est quasiment certain que cela lui vaudra de perdre totalement l'appui, si limité soit-il, dont elle bénéficie auprès du monde extérieur. De plus en plus de banquiers internationaux nerveux fuiront l'Afrique du Sud. ','économie s'enlisera davantage encore. Sans croissance économique, la stabilité du régime sera encore davantage ébranlée.

Dans un monde sans cesse plus petit, de plus en plus de Noirs sud-africains prennent conscience de ce que chaque être humain sur terre peut prétendre à certains droits de l'homme fondamentaux. L'édifice de l'apartheid, fondé sur des mesures telles que le <u>Group Areas Act</u>, le système du contrôle des mouvements de population, la loi sur les laissez-passer, le système de classification raciale et la création de bantoustans, continue de priver les Sud-Africains noirs de leurs droits de l'homme les plus fondamentaux dans leur propre patrie.

Comme tant d'orateurs l'ont souligné au cours de ce débat, l'on ne saurent réformer l'apartheid. Le système de l'apartheid tout entier doit être completement démantelé. Encore une fois, comme l'évêque Desmond Tutu l'a dit avec tant d'éloquence ici même il y a quelques jours, les quatre mesures suivantes doivent être immédiatement appliquées : premièrement, l'état d'urgence doit prendre fin; deuxièmement, l'apartheid doit être démantelé; troisièmement, les prisonniers politiques doivent être relâchés et les exilés politiques doivent pouvoir revenir

dans leur pays, et, quatrièmement, un dialogue devrait être instauré avec les représentants authentiques des Sud-Africains noirs, et notamment avec Nelson Mandela. Nous souscrivons à ces quatre mesures.

En ce quarantième anniversaire des Nations Unies, de nombreux dirigeants du monde ont pris la parole à cette tribune. Ils ont tous condamné l'apartheid. Il faut à présent transmettre leur message ferme et sans équivoque au régime sud-africain. Le récent Sommet du Commonwealth qui s'est tenu aux Bahamas a fait un premier petit pas en avant avec l'accord intervenu en vue d'imposer toute une gamme de sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud. Que l'Assemblée générale fasse un autre pas en exigeant l'adoption de sanctions économiques complètes et obligatoires, comme cela est prévu au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Nous pensons que seul un message ferme et direct peut convaincre en fin ée compte le régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud de regarder la réalité en face et de comprendre qu'il est finalement de l'intérêt de tous les Sud-Africains, noirs ou blancs, de démanteler le régime cruel et inhumain de l'apartheid.

M. NETANYAHU (Israël) (interprétation de l'anglais): Mul n'abhorre davantage le racisme que le sionisme. Etre juif et sioniste, c'est être contre le racisme. Etre sioniste, c'est être pour la liberté de tous les peuples. Pour les Israéliens, pour les sionistes, pour les juirs, l'apartheid c'est l'abomination suprême. C'est l'expression de la barbarie la plus cruelle dont l'homme soit capable. C'est le plus grand des maux. L'apartheid n'a pas sa place dans notre monde.

La répulsion que nous inspire l'<u>apartheid</u> a été exprimée si souvent, devant de si nombreuses instances, par tant de nos dirigeants - et tout récemment encore dans cette même salle par le premier ministre Peres et le vice-premier ministre Shamir, au cours de leurs visites respectives aux Nations Unies - qu'elle est bien connue de tous.

Ce qui est peut-être moins bien connu ou compris, c'est la raison particulière de cette répulsion. Notre répulsion à l'égard du racisme est enracinée dans notre expérience, expérience que n'a connue aucun autre peuple.

Ce à quoi je pense pour commencer, ce n'est pas simplement au terrible prix - je pense que tous ceux qui sont ici le connaissent - que les flammes incontrôlables de la haine raciale ont fait payer au peuple juif. Cela s'est produit beaucoup plus tard dans notre histoire et a atteint son point culminant

avec la folie raciste de l'antisémitisme nazi de ce siècle. Mais, pour comprendre la source principale de notre horreur de l'apartheid, il faut remonter à la naissance de l'histoire juive et aux origines mêmes de la pensée morale.

Le sionisme contemporain n'a vu le jour, sur le plan pratique, que récemment; mais il plonge ses racines dans une tradition de liberté et de résistance au mal - surtout au mal qu'est l'asservissement - qui remonte à des millénaires, jusqu'à la création de notre peuple. C'est le peuple juif qui a fait découvrir au monde le concept universel de l'obligation de l'homme à l'égard de l'homme. A une époque où toute l'humanité était perpétuellement tenue en esclavage sans espoir de s'en libérer jamais, les Juifs ont fait découvrir au monde, il y a de cela des millénaires, une idée étonnante : à savoir que les hommes naissent libres, qu'aucun homme ne naît esclave, et que ceux qui sont réduits en esclavage doivent se voir accorder leur liberté. Et cela n'était pas seulement une notion abstraite : elle a été traduite en loi écrite, explicite et formelle il y a de cela plus de 3 000 ans. Lorsque Moïse, le grand Législateur, le plus grand enseignant de la foi juive, a terrassé le garde du Pharaon, qui avait lui-même frappé un esclave, il a changé l'histoire à tout jamais. Le code de Moïse était non seulement révolutionnaire au regard des régimes despotiques et esclavagistes largement en viqueur à l'Est, comme ceux de Babylone, de la Perse ou de l'Assyrie, mais c'était aussi une notion inconcevable pour l'époque. Même durant la brève lueur de démocratie apparue à l'Ouest, lorsque les prophètes prêchaient à Jérusalem la liberté et légalité innées de tous les hommes, lorsqu'ils s'insurgeaient contre les maux de l'esclavage sous toutes ses formes, le grand Aristote lui-même écrivait au même moment à Athènes - on était alors au Ve siècle avant Jésus-Christ -, parlant des esclaves comme n'étant rien d'autre que des bêtes de somme, des "instruments mécaniques" comme il les appelait.

La démocratie n'était accordée qu'à un petit nombre d'élus. A l'Ouest comme à l'Est, l'état naturel de l'humanité était alors l'esclavage. La Grèce a peut-être donné au monde le génie de la science et de l'enseignement, mais c'est de la Judée – et de la Judée seulement – que sont sorties les premières notions de la moralité et la passion pour la justice et la liberté.

De cette petite bande de terre poussiéreuse du bord de l'Asie, nous avons reçu les enseignements sublimes d'Amos, d'Isaiah, et de Jérémie, qui sont venus révolutionner l'histoire de l'humanité. "Suis-je le gardien de mon frère?", demandait Abel à Dieu dès les premières pages de la Bible. Et la réponse arrive, avec une certitude, avec une clarté que l'on n'avait jamais entendue auparavant, et on n'a jamais dit mieux depuis : "Oui, tu es le gardien de ton frère". L'homme a des responsabilités à l'égard d'autrui. Il y a des responsabilités universelles que nous avons les uns envers les autres, qui transcendent la famille, la tribu, la race ou la nation. Les hommes ne sont pas nés esclaves, pas plus qu'ils ne doivent devenir la proie facile de ceux qui veulent les piller ou les assassiner. Nous sommes les gardiens de nos frères.

Mais ce n'était pas seulement à cause de leurs origines morales que les Juifs ont toujours ressenti les souffrances des autres et surtout des victimes de l'esclavage et de la discrimination raciale. Si nous nous identifions de manière unique aux Noirs, à ces Noirs qui souffrent aujourd'hui de l'apartheid, c'est également à cause de l'expérience historique unique qui a été la nôtre dans les deux millénaires qui ont suivi l'époque des prophètes. Nous avons souffert dans notre exil d'une dégradation, d'une humiliation, d'une oppression, d'une mutilation incomparables, des mains des autres. La passion morale des Juifs et leur expérience historique s'allient pour que le peuple juif devienne le champion de l'égalité des hommes dans les temps modernes. Vous pouvez chercher parmi n'importe quel mouvement de libération nationale depuis ceux du siècle dernier, comme le Risorgimiento italien ou n'importe quel autre grand mouvement, ou parmi les organisateurs des syndicats, le siècle dernier ou ce siècle-ci, en Europe, en Amérique latine et ailleurs, chercher dans le mouvement en faveur des droits civiques dans ce pays il y a à peine 10 ans, et vous y trouverez un nombre considérable de Juifs, des activistes juifs, des dirigeants juifs, des écrivains juifs, des agitateurs juifs, au service de la cause de la liberté.

Et le sionisme, le mouvement de la liberté des Juifs eux-mêmes, a suivi tout de suite avec sympathie la quête de la liberté d'autres peuples opprimés et spécialement des Noirs. C'est pourquoi Theodor Herzl, fondateur du sionisme moderne, a écrit qu'après la libération des Juifs,

"Nous nous mettrons à aider la libération des Noirs".

Et c'est pourquoi le penseur noir, William Dubois, l'un des premiers champions noirs des libertés africaine et noire, a considéré que le sionisme était un modèle de libération pour les Noirs. En 1919, il a écrit ceci :

"Le mouvement africain représente pour nous ce que le mouvement sioniste représente pour les Juifs".

Cette affinité véritable avec la lutte des Noirs est ce qui a poussé Israël à partager ses connaissances nouvellement acquises dans l'édification d'une nation avec des nations africaines nouvellement indépendantes. Ceci a été limité sévèrement par l'embargo de 1973 sur le pétrole mais je suis heureux de dire que nos relations se poursuivent, en fait prospèrent à nouveau.

Ce bref compte rendu des fondements moraux du sionisme et de la pensée morale juive et notre empathie profonde avec le peuple noir devraient suffire à montrer tout ce qu'a d'absurde et de scandaleuse - c'est le seul mot que je trouve l'allégation selon laquelle sionisme égale racisme. Sans l'ombre d'un doute, c'est là l'emploi le plus éhonté des techniques de propagande depuis Hitler. Ce qu'a de monstrueux cette calomnie a fait plus pour porter préjudice au prestige et à la réputation des Nations Unies dans le monde que toutes les résolutions déséquilibrées et inéquitables qui ont été imposées à cet organisme par ceux qui refusent de regarder la vérité. Mais que l'on entende encore pareille allégation même après le pont aérien d'Israël en faveur des Juifs éthiopiens, c'est vraiment grotesque. C'est absurde. Rien ne ravale ce mensonge que le sionisme égale le racisme au rang de calomnie avec plus de force ou plus de clarté, rien ne met mieux en lumière la véritable nature du sionisme que le sauvetage des Juifs noirs d'Ethiopie, nos frères perdus depuis si longtemps. Alors que le monde se contentait de regarder mourir des milliers et des milliers de gens, Israël, avec ses maigres ressources, a agi, pour venir au secours de ses frères noirs. Sionisme égale racisme? L'un de nos écrivains s'est exclamé :

"Allez dire cela aux Juifs noirs d'Ethiopie qui sont venus embrasser le Talmud à Tel-Aviv! Le sionisme est plutôt une victoire sur le racisme".

J'ai passé en revue rapidement les raisons fondamentales pour lesquelles la politique d'apartheid répugne si profondément aux Juifs. Nous partageons les douleurs et les malheurs de ceux qui souffrent sous le joug de l'apartheid. L'apartheid devrait être aboli immédiatement. Il devrait être effacé à jamais.

Et maintenant, je voudrais en arriver à nos accusateurs du monde arabe. Ce sont ceux-là mêmes qui sont les auteurs de ce document et de tant d'autres rapports - "Rapports" - sur la politique israélienne à l'égard de l'apartheid, comme ils disent. Quelle a été leur contribution dans le domaine des droits de l'homme et de

la tolérance raciale? Je veux parler de l'attitude de beaucoup de gouvernements arabes aujourd'hui, de pays qui sont signataires de ce document et qui l'ont parrainé. Des pays comme la Syrie, cette même Syrie qui accueille, soutient - et va jusqu'à employer - des criminels archiracistes nazis, comme Alois Brunner.

Voilà Alois Brunner. Voilà sa photo à Damas. Il a l'air plutôt content. On dit que c'était "le bras droit d'Hitler". Voilà une autre photo de lui, dans la villa qui a été mise à sa disposition par le Gouvernement syrien, à Damas. Voilà une autre photo d'Alois Brunner, avec un garde syrien, pour le protéger, pour le rassurer, à Damas. Alois Brunner est l'un des plus grands criminels de querre, l'un des pires racistes du siècle. Mais ce n'était pas le plus grand, car le plus grand, c'était Adolf Hitler. Et Hitler apparaît également sur une autre photo que je montrerai volontiers aux délégations. C'est une photo d'Hitler avec un homme que Yasser Arafat et d'autres dirigeants arabes appellent leur mentor et leur guide, le Mufti de Jérusalem, Hej Amin Al-Husseini, qui a pris la fuite, s'est réfugié en Europe et a exigé d'Hitler qu'il établisse des escadrons de SS dans l'Est pour continuer l'extermination des Juifs. Hitler a dit "Je ne peux pas, je n'ai pas assez de ressources". Le Mufti lui a dit "Je yous donnerai les ressources, je vous aiderai à organiser des troupes de SS musulmans". Et c'est ce qu'il s'est empressé de faire dans les Balkans, où il a exterminé des milliers de Juifs. Voilà le mentor de l'OLP et de tant d'autres encore dans le monde arabe.

Hitler n'a pas seulement tué des Juifs. Son racisme, sa haine ne visaient pas seulement les Juifs. Que serait-il arrivé aux Noirs, d'après-vous? Qu'est-il arrivé aux autres minorités non aryennes qui n'étaient pas alliées, à cette époque, à Hitler? Il les a exterminées aussi rapidement. Il aurait exterminé de même tous les Noirs sur terre qu'il n'aurait pas cherché à asservir dans un empire esclavagiste.

Voilà donc quels sont ces alliés, ces pronazis, puis les nazis et ensuite les néo-nazis, qui travaillent main dans la main avec les extrémistes arabes à Damas, dans les camps de l'OLP, en Iraq et ailleurs.

Mais le dossier de l'intolérance arabe, le dossier de l'intolérance des dirigeants arabes, ne s'ouvre pas ici seulement. Il est lui-même l'aboutissement de toute une attitude historique, d'une pratique historique à l'égard des Noirs et je vous demanderai de comparer cela avec la citation que je viens de faire de Theodor Herzl. C'est une citation qui remonte à 1901, au début du siècle et elle concerne la libération des Noirs.

En 1901, le Haut Commissaire britannique écrivait à Londres ce qui suit au sujet des marchands d'esclaves :

"Il n'y a peut-être aucune autre région du continent noir où la chasse aux esclaves se poursuive de manière aussi terrible, aussi forcenée et aussi systématique que dans le Protectorat britannique du Nigéria septentrional" - qui est maintenant le Niger - "Chaque année, lorsque l'herbe est sèche, les vendeurs d'esclaves font la chasse aux esclaves. Ils ne font preuve d'aucune retenue dans cette chasse, car ceux qui ne peuvent servir d'esclaves sont tués en grand nombre, les villages sont brûlés et ceux qui survivent sont abandonnés et meurent de faim dans les forêts."

L'anthropologue américain James Willard a passé beaucoup de temps dans le Sahara et il a fait son enquête sur la traite des esclaves. Dans son livre important, intitulé The Great Sahara, publié en 1964, il a écrit :

"Sous la direction efficace des Arabes, la traite des esclaves fait intervenir tout le monde civilisé. L'exploitation de la main-d'oeuvre noire a été la contribution des Arabes à l'humanité car ce sont eux qui ont organisé ce vaste trafic de marchandise humaine, au départ de l'Afrique, jusqu'à l'Atlantique en passant par des ports méditerranéens."

Le déclin de la population noire était si grave que, selon Willard, les marchands arabes avaient dû envoyer par la seule route de Pezzane 5 000 esclaves par an dont la moitié mourait durant le parcours. En 1900, la région du lac Tchad était pratiquement dépeuplée. Selon Willard – et cela a été confirmé par de nombreuses autres études – 300 000 Africains noirs ont été importés dans les colonies britanniques, entre 1680 et 1700. Le nombre total d'Africains envoyés outre-mer comme esclaves de 1510 à 1865 a été de 12 millions au minimum.

Si nous acceptons l'estimation du célèbre Dr Livingstone, qui a étudié le problème également, selon laquelle 10 vies étaient perdues pour chaque esclave qui atteignait la côte, le nombre d'Africains capturés, tués ou exportés pendant les quatre siècles et demi qu'a duré la traite des esclaves s'élèverait à 120 millions d'êtres humains.

Mais l'esclavage n'est pas un fait des siècles passés. Il a persisté officiellement jusqu'à la seconde moitié de ce siècle. Il n'a été officiellement aboli en Arabie saoudite, par exemple, que dans les années 60 - il y a à peine 20 ans - mais en réalité, l'esclavage a encore cours aujourd'hui sous diverses formes au coeur de la péninsule arabique et ailleurs dans le monde arabe.

Les accusations mensongères d'après lesquelles Israël appuie l'<u>apartheid</u> ne consistent pas simplement à fouler aux pieds la vérité, car elles sont colportées par ceux qui ont le plus violé les droits des noirs dans l'histoire du monde.

La même déformation des faits et la même hypocrisie ont marqué la discussion sur l'attitude d'Israël à l'égard de l'Afrique du Sud. Nous sommes accusés de nous livrer à un commerce intensif avec l'Afrique du Sud et nous sommes cités comme si nous entretenions une coopération unique avec l'Afrique du Sud, dans tous les domaines. Comme pour toutes les autres calomnies selon lesquelles le sionisme équivaut au racisme, les Arabes - et je devrais ajouter le bloc soviétique également, car il joue un rôle important dans cette définition - pensent sans doute qu'un mensonge suffisamment répété finira par être accepté comme un fait. Mais quels sont les faits? Les relations diplomatiques et commerciales d'Israël avec l'Afrique du Sud, telles qu'elles existent, n'impliquent en rien un appui à la politique de l'Afrique du Sud. Il y a 26 autres pays - et je vois que la plupart sont représentés ici - qui ont des missions diplomatiques officielles à Pretoria, et beaucoup, je dirai même la majorité, pourraient être considérés universellement dans cette salle comme étant les membres les plus éclairés et les plus respectés de cette assemblée. Mais, comme on le sait, beaucoup d'autres pays de tous les continents entretienment des relations clandestines ou officieuses avec l'Afrique du Sud. Cela veut-il dire que ces pays reconnaissent ou appuient, ou acceptent en quoi que ce soit, ou encouragent la politique d'apartheid, ou qu'ils y croient? Ce n'est pas du tout le cas. Cela signifie qu'il existe des relations d'un genre ou d'un autre entre Etats qui désapprouvent, et qui dans le cas de l'apartheid, désapprouvent de façon véhémente et à juste titre, la politique d'autres pays. Mais c'est là toute l'idée du nouvel ordre international sur lequel s'est fondée l'Organisation des Nations Unies.

Qu'en est-il du commerce tant dénigré entre Israël et l'Afrique du Sud? Il est à peine perceptible. Comparé à celui de l'Europe et d'autres Etats - et même des Etats arabes - il est dérisoire. Le Fonds monétaire international (FMI) publie des statistiques sur le commerce entre Israël et l'Afrique du Sud et ce commerce représente moins de 0,5 p. 100 des exportations et 0,75 p. 100 des importations de l'Afrique du Sud. Il est insignifiant en ce qui concerne les chiffres d'Israël même, c'est-à-dire que dans l'économie israélienne, le commerce avec l'Afrique du Sud représente 1,7 p. 100 du total de nos exportations et 2 p. 100 du total de nos importations. Il est donc négligeab' dans les deux sens.

Les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud sont au nombre de sept. Je n'ai pas besoin de les nommer ici. Les représentants peuvent le vérifier eux-mêmes. Ensemble, ces sept pays comptent pour plus de la moitié du commerce sud-africain. Dans son rapport sur le commerce pour 1984, le FMI place Israël au 17ème rang des pays vers lequel l'Afrique du Sud exporte, et au 23ème rang des pays d'où elle reçoit ses importations.

Qu'en est-il des Arabes? Qu'en est-il de leur commerce avec l'Afrique du Sud? Le FMI ne donne aucun chiffre à ce sujet, non plus que l'Afrique du Sud. Je dirai que, jusqu'à récemment, les Etats arabes jouissaient d'une immunité : leur position à cet égard n'était pas révélée au public. Il y avait une sorte de conspiration du silence dans la communauté internationale pour cacher la vérité, et cela souvent de la part de gouvernements qui savaient parfaitement quelle était cette vérité; en effet, pendant qu'ils se livraient avec l'Afrique du Sud à un commerce de milliards de dollars, les Arabes lançaient des accusations aux autres et surtout à Israël, particulièrement ici, en cette assemblée, au sujet de pratiques dans lesquelles ils étaient eux-mêmes largement impliqués. Je dirai qu'il est temps d'arracher le masque de l'hypocrisie arabe, car comment avoir connaissance de l'envergure du commerce entre les Etats arabes et l'Afrique du Sud puisque, comme je le disais, les Arabes ne publient rien à ce sujet. Mais il y a un moyen de le savoir. Et tout ce que je vais dire maintenant, je peux le prouver avec des documents à l'appui, que je communiquerai aux délégations pour qu'elles examinent ces renseignements que je vais donner et qu'elles soient convaincues de leur véracité et, je pense, de leur importance.

L'Afrique du Sud est tributaire des importations de pétrole pour répondre aux besoins énergétiques de ses forces armées, de ses véhicules de transport, de son économie, de ses importations, soit plus de 3 milliards de dollars chaque année. Il existe plusieurs forces anti-apartheid en dehors de l'Afrique du Sud qui reconnaissent l'importance cruciale du pétrole et la dépendance de l'Afrique du Sud à l'égard des importations pétrolières, et elles ont organisé un embargo sur les ventes de pétrole à Pretoria. Pour contourner cet embargo, comme chacun le sait, l'Afrique du Sud se livre à tout un commerce pétrolier clandestin, cachant systématiquement ses sources d'approvis onnement.

Aux Pays-Bas, il y a une organisation anti-<u>apartheid</u> appelée Bureau de recherches sur les transports maritimes. Elle travaille en association avec le Comité des Nations Unies contre l'<u>apartheid</u>. Elle surveille les déplacements des pétroliers qui effectuent des livraisons en Afrique du Sud et, dans la mesure du possible, recherche le nom de leur propriétaire, le nom de la société à laquelle ils appartiennent et la provenance du pétrole qu'ils transportent. Chose assez singulière - pas tant que cela, à vrai dire - le Bureau publie les noms des propriétaires et des armateurs de ces navires et leur nationalité, mais tient systématiquement secrète la provenance du pétrole.

Mais si l'on examine les données fournies par le Bureau de recherches sur les tansports maritimes et recoupe ces données avec celles que l'on trouve dans les dossiers de la Lloyd's, qui sont du domaine public et peuvent être trouvés dans n'importe quelle bibliothèque bien fournie, on peut retrouver leur provenance. Les constatations sont saisissantes.

Le dernier rapport complet dont nous disposons est celui de 1984 qui fournit les chiffres pour 1981 et 1982. Que constatons-nous? Sur les 49 expéditions dont le rapport a pu établir la provenance au cours des années 1981 et 1982, 37 d'entre elles - soit 76 p. 100 du total - provenaient de quatre pays arabes; 39 p. 100 provenaient de l'Arabie saoudite, 24 p. 100 des Emirats arabes unis, 10 p. 100 de l'Oman et 2 p. 100 du Koweït. Enfin, 6 p. 100 provenaient de l'Iran.

L'enquête sur 1980-1982 faisait également état des approvisionnements en provenance du Qatar, de Bahreïn, d'Abou Dhabi et de Dubaï. Il est aussi très significatif que la part arabe du pétrole sud-africain, qui est déjà substantielle - 76 p. 100 pour ces deux années - s'est encore accrue ces dernières années, car ce chiffre - 76 p. 100 - qui apparaît dans le rapport de 1984 est considérablement plus élevé, presque le double de celui qui est donné dans le rapport de 1981. En 1981, ce chiffre était de 38 p. 100. Il a donc doublé entre le rapport de 1981 et le rapport de 1984.

Pour autant que nous puissions en juger, sur la base des informations dont nous disposons pour 1985, ce pourcentage a depuis beaucoup augmenté. Il est passé de 38 p. 100 à 76 p. 100, puis à quoi? La provenance de 18 livraisons a pu être établie en 1985, dans le rapport de 1985 : 17 l'entre elles proviennent du golfe Arabe, soit 95 p. 100. D'autres gouvernements disposent d'autres sources

d'information et ce chiffre de 95 p. 100 a récemment été corroboré par le Sous-Secrétaire du Ministère des affaires étrangères norvégien, M. G. Froysnes. Parlant devant le Parlement norvégien - le texte de son intervention a été publié le 9 juillet - il a dit :

"Quatre-vingt-quinze pour cent du pétrole fourni à l'Afrique du Sud provient d'Etats arabes du golfe Persique, la moitié sous forme de livraisons directes."

Quelle est la valeur financière de ce pétrole? Si l'on s'en tient au point de vue minimaliste, si nous considérons seulement les informations dont nous disposons concernant le pétrole dont on connaît l'origine – et que je pourrai communiquer à l'Assemblée –, c'est-à-dire le pétrole dont on sait qu'il provient du golfe Persique, on constate que les exportations arabes représentent au minimum 1,1 milliard de dollars par an. Mais si le pétrole dont on ne connaît pas l'origine devait provenir des mêmes sources et dans les mêmes proportions, comme l'a indiqué le Ministre adjoint norvégien, et dans la mesure où nous pouvons le confirmer, alors les exportations pétrolières arabes vers l'Afrique du Sud s'élèvent à quelque 2,2 milliards de dollars par an. Les Etats arabes exportent donc davantage vers l'Afrique du Sud que le Lyaume-Uni, 2,1 milliards, ou que le Japon, 1,7 milliard, et ils exportent beaucoup plus qu'Israël, dont le commerce total, pas seulement pétrolier, se chiffre à 100 millions de dollars. En fait, les exportations pétrolières arabes à l'Afrique du Sud, à elles seules, sont environ 20 fois plus importantes que le commerce total d'Israël avec l'Afrique du Sud.

Mais qu'en est-il des autres formes de commerce avec l'Afrique du Sud? Les pays arabes importent beaucoup de diamants et d'or d'Afrique du Sud. Le commerce mondial de ces biens passe par des marchés intermédiaires - dans le cas de l'or c'est souvent celui de Londres - et il est très difficile d'en suivre l'acheminement. J'espère que, d'ici à la prochaine Assemblée générale et à la prochaine séance qui étudiera ce point de l'ordre du jour, nous pourrons soumettre des statistiques et des données tout aussi détaillées sur cet aspect du commerce arabe.

Mais ce qui est manifeste aujourd'hui grâce aux données déjà recueillies, c'est que l'attitude adoptée par les Arabes sur le plan international et surtout à l'ONU, où ils professent être les grands amis de l'Afrique noire et dénaturent entièrement les relations d'Israël avec l'Afrique du Sud, est un trompe-l'oeil. Les Arabes ravitaillent - ravitaillent littéralement - l'économie sud-africaine et font fortune ce faisant.

L'apartheid est un mal beaucoup trop grave pour que l'on s'en serve dans une campagne de diffamation et de calomnie, surtout lorsque la calomnie est utilisée comme instrument d'une campagne obsessionnelle contre Israël, un Etat Membre de cette organisation. Le racisme est indivisible. On ne peut pas s'y opposer dans une partie du monde et l'appuyer ou le tolérer dans une autre partie. Par conséquent, unissons-nous dans un effort commun pour éliminer l'apartheid, l'antisionisme, l'antisémitisme et tous les autres "anti", toutes les autres formes pathologiques de racisme et d'intolérance qui empoisonnent notre monde. Nettoyons la terre de tous ces maux pour le bien de toute l'humanité.

M. EL-FATTAL (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) :
Nous sommes heureux que l'Assemblée générale examine maintenant le point de l'ordre
du jour relatif à l'apartheid, à un moment où l'attention du monde entier se porte
sur la lutte populaire des masses sud-africaines contre le régime arrogant de
Pretoria.

La lutte du peuple sud-africain ne date pas d'hier. Elle a coïncidé avec l'attaque colonialiste et expansionniste européenne et l'attaque sioniste qui sont venues balayer l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

Cette attaque est arrivée à son point culminant au XIXe siècle; il en reste encore des vestiges aujourd'hui. Israël est l'un d'eux.

Ce qui est nouveau dans cette lutte, cependant, c'est qu'elle s'est généralisée, ce qui est sans précédent depuis que l'apartheid a été institutionnalisé en 1948. Elle est menée aujourd'hui par toutes les tendances du peuple courageux d'Afrique du Sud. La lutte s'étend au pays tout entier. Ce soulèvement populaire est une révolution contre l'injustice, les investissements étrangers, l'exploitation et l'esclavage. C'est une révolution dont le but est de préserver l'unité du pays. C'est une révolution pour l'autodétermination afin d'établir un régime populaire, un régime qui serait celui de tout le peuple au lieu d'être celui de la minorité blanche. C'est une révolution menée par un peuple résolu à préserver son identité nationale, sa liberté et le fruit de son labeur. C'est une révolution contre l'aliénation et la marginalisation. C'est une révolution pour la liberté, l'égalité et la justice et contre le statu quo qui crée la division, contre un système de relations où les Noirs sont au service des D'abord et avant tout, c'est la révolution d'un peuple contre les colonialistes importés; c'est une révolution qui est nationale autant que politique, économique et sociale, une révolution dont le but est de reconstruire des relations sociales non pas en faisant un quelconque cadeau, mais en restituant un territoire et des ressources nationales qui ont été usurpés par la force.

La révolution a pour but de libérer les relations du travail en abolissant l'esclavage et en établissant l'égalité afin que les êtres humains aient des droits et des devoirs égaux et non pas des rapports de maître à esclave. Le nouveau contrat social que cette révolution populaire souhaite tant réaliser est un contrat de liberté et d'égalité qui remplacera le contrat entre l'esclave et le maître qui a été condamné partout par les peuples et qui est aujourd'hui combattu et éliminé en Afrique australe. Bientôt, les plaines, les collines, les rivières, les vallées et les forêts de cette terre seront restituées à leurs propriétaires légitimes qui pourront ainsi jouir de ses richesses.

Aujourd'hui, nous sommes témoins d'un changement complet de situation, un renversement dans l'échelle des fausses convictions et des prédictions édictées par l'arrogance de la minorité blanche et l'intransigeance des colonialistes. La minorité blanche s'est réfugiée dans ses villes, ses fermes et ses ranches, et elle utilise et exploite nos frères noirs d'Afrique du Sud pour les asservir.

Aujourd'hui, nous voyons que cette minorité se barricade pour se protéger des populations noires qu'elle avait mises sous le joug pour se faire servir par elles. Cette minorité s'était imaginée qu'elle avait brisé la majorité noire et avait sapé sa volonté. Cette minorité exploitrice est aujourd'hui prisonnière de ses structures, de ses institutions, de ses actes et de ses plans. En dépit des tentatives de la minorité blanche pour porter le combat dans les ghettos noirs et les bantoustans, le feu s'en est étendu aux enclaves de la minorité blanche. Les calculs des planificateurs blancs se 30nt révélés faux; ces derniers sont tombés dans le piège qu'ils avaient préparé pour d'autres. Dans tous leurs calculs, ils ont, eux et leurs amis, négligé un élément fondamental : la capacité des peuples à briser le joug de l'esclavage.

Au gré de l'évolution de la situation, certains colons blancs ont préféré abandonner le navire fouetté par les vagues et la tempête et cherché à se mettre à l'abri du raz de Marée de la population noire. En leur for intérieur, ces blancs savent parfaitement bien que les masses sont capables d'oublier et de faire preuve de tolérance parce qu'il est dans la nature de toutes les nobles révolutions d'oublier et de pardonner à ceux qui se repentent, qui adoptent les principes de l'égalité entre les peuples et qui croient aux droits du citoyen. Quant à ceux qui restent sur ce navire, ils sont voués à la destruction.\*

La courageuse résistance du peuple d'Afrique du Sud s'est étendue à tout le pays, ralliant à elle étudiants, travailleurs, femmes au foyer, petits entrepreneurs, frères, soeurs, parents des milliers de personnes qui ont été arrêtées et emprisonnées. Cependant, l'action de cette résistance est entravée par une puissance arrogante et intransigeante, dotée des armes les plus perfectionnées. Aussi le combat n'est-il ni facile ni bref. Ceci est dû, d'une part, à la nature féroce du régime colonialiste des colons qui essaie de s'accrocher au pouvoir et, d'autre part, au rôle que joue ce régime dans le groupe impérialiste.

<sup>\*</sup> M. Agius (Malte), vice-président, assume la présidence.

L'Afrique du Sud et Israël ne sont pas les seuls; Israël collabore également en jouant son rôle dans le groupe impérialiste. Israël est une base pour le groupe impérialiste dans notre région. La lutte du peuple sud-africain se déroule en réalité sur trois fronts : premièrement, le front national, où les masses doivent elles-mêmes éliminer la structure de l'apartheid; deuxièmement, le front des scriétés transnationales et des investissements étrangers, qui est défendu par ceux qui retirent des bénéfices de leurs activités à l'intérieur et à l'extérieur du pays et que les masses doivent totalement éliminer; troisièmement, le front des intérêts politiques, économiques, militaires et stratégiques de l'impérialisme mondial. Outre que sa situation militaire est stratégiquement excellente, l'Afrique du Sud est une base avancée de la politique d'hégémonie imposée sur le continent africain et dans plusieurs autres parties du monde.

L'interdépendance de ces trois fronts et leur unité confèrent une responsabilité particulièrement lourde à la résistance populaire en Afrique du Sud, qui lutte pour elle-même et pour les autres. L'interaction de ces fronts confère également une lourde responsabilité à l'Organisation des Nations Unies, qui doit appuyer l'action de l'humanité pour empêcher la perpétuation d'un régime qui, au nom de sa prospérité et de sa domination, écrase tout un peuple.

Ce n'est pas une guerre civile qui se déroule en Afrique du Sud; c'est une guerre locale menée par la minorité blanche, pas seulement en son nom, au profit des capitales occidentales et de l'appareil militaire impérialiste. La responsabilité de l'Organisation des Nations Unies ne doit pas se limiter à exprimer sympathie et solidarité aux Etats de première ligne et au peuple sud-africain, à prononcer des condamnations ou à adopter des résolutions non contraignantes. Il incombe à l'Organisation des Nations Unies d'apporter un appui total aux mouvements de libération nationale en Afrique du Sud et en Namibie.

Il incombe également à l'Organisation des Nations Unies d'appuyer les Etats de première ligne sous toutes les formes et par tous les moyens possibles car ces pays sont, du fait de la politique de Pretoria, au coeur de l'affrontement. Les actes d'agression contre ces pays sont quotidiens.

L'action de l'Organisation des Nations Unies est en fait synonyme de lette armée. Les résolutions, les déclarations et les voeux ne peuvent remplacer l'action.

La meilleure manière d'abréger la lutte de libération et d'alléger les souffrances infligées par la politique d'oppression dirigée contre les masses sud-africaines est d'adopter des sanctions globales obligatoires contre le régime de Pretoria au titre du Chapitre VII de la Charte.

Cependant, l'impérialisme mondial a opté pour la prolongation du conflit afin de maintenir ce régime qui est en fait son agent. Il a ci ché et cherchera à entraver toute action sérieuse de la communauté internationale afin d'empêcher l'adoption de sanctions. Dans cette question, les résolutions du Conseil de sécurité, contrôlées dans une très grande mesure par les Etats-Unis, sont conçues de telle manière qu'elles permettent aux marchands d'armes et aux sociétés transnationales de parvenir malgré tout à leurs fins.

Les faits nous prouvent que ces résolutions de propagande n'ont pu empêcher la mort d'un certain nombre de gens. Washington, qui appuie par tous les moyens le régime nazi de Pretoria, continue de préconiser la politique d'"engagement constructif", qui s'est déjà révélé être une faillite, notamment depuis que la résistance nationale en Afrique du Sud a explosé du fait que cette politique allait à l'encontre de la marche de l'histoire. Cette politique a eu pour résultat l'escalade du conflit et a créé une situation d'insécurité et d'instabilité dans toute l'Afrique australe.

Pretoria a intensifié ses actes d'agression contre les Etats volins, y complis l'Angola, le Mozambique, le Botswana et le Lesotho, et a retardé le règlement de la question de Namibie. Malgré tout, le porte-parole de la Maison Blanche, selon le New York Times du 23 juillet 1985, a déclaré que les Etats-Unis ne reviendraient pas sur leur politique vis-à-vis de l'Afrique du Sud car ils sont convaincus de son bien-fondé. En dépit de tout cela, le président Reagan, dans sa déclaration à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, n'a pas parlé de la situation en Afrique du Sud, comme s'il n'y avait aucune crise, aucune tragédie dans ce pays. Cela a conduit l'évêque Tutu, qui cherche à épargner les vies humaines et qui préconise le non-recours à la force, à dire que cette déclaration équivalait à appuyer la politique de l'Afrique du Sud et était en elle-même raciste.

Le rapport remarquable dont nous sommes saisis sur cette question ne permet plus de douter du fait que, sans la collaboration qui existe entre certains pays de l'OTAN et l'Afrique du Sud, il aurait été possible d'alléger les souffrances,

d'empêcher les effusions de sang et d'accélérer l'élimination de l'apartheid. Le régime d'apartheid jouit encore de l'appui et de l'assistance de certains de ces pays et bénéficie de l'appui de l'impérialisme mondial à un moment où l'opinion publique mondiale réclame avec force la rupture de toutes relations avec l'Afrique du Sud, individuellement et collectivement.

Dans le domaine commercial, le rapport du Comité spécial contre l'<u>apartheid</u> mentionne le fait que certains pays européens s'opposent à l'adoption de sanctions commerciales et affirme qu'il y a une intensification des échanges commerciaux entre le régime sud-africain et certains Etats d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord. Il y a une augmentation remarquable du nombre de missions commerciales européennes en Afrique du Sud.

Le paragraphe 250 mentionne une augmentation de 5 p. 100 du produit national brut au cours de 1984 et une augmentation de 4,5 p. 100 du produit intérieur brut. Si on consulte le tableau 1 de la page 57, on note que les démocraties occidentales, et au premier plan les Etats-Unis, sont les partenaires commerciaux principaux de l'Afrique du Sud en ce qui concerne les exportations et les importations.

Le paragraphe 259 mentionne que les exportations sud-africaines à destination des Etats-Unis ont atteint 9 p. 100 du total des exportations et que les importations en provenance des Etats-Unis se sont élevées à 17 p. 100 du total des importations.

Nous mentionnons ces statistiques et le tableau l parce que nous voulons démentir les idées émises à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité qui sont dirigées contre le tiers monde et d'autres pays. Certains maintiennent que les démocraties occidentales doivent, de par leur nature même et en vertu de leurs objectifs, suivre une politique compatible avec les désirs et les aspirations des peuples. Où sont les valeurs démocratiques lorsque les pays occidentaux contribuent à perpétuer la persécution et l'esclavage? Il n'est pas étonnant, dans ce cas, qu'un Israël raciste figure en bonne place sur la liste des démocraties occidentales.

Le document A/40/22/Add.2 de l'Assemblée générale et le document S/17562/Add.2 du Conseil de sécurité, en date du 14 octobre 1985, témoignent du fait que le dossier d'Israël abonde en cas de pillage de nos droits par l'entité sioniste, entité qui ne diffère en rien de celle de l'Afrique du Sud; ces documents mentionnent également la collaboration accrue entre les régimes de Pretoria et de Tel-Aviv dans toute la région. Ces deux régimes sont fondés, en théorie et en pratique, sur la persécution, le déplacement, la répression, le meurtre et le pillage des populations autochtones, et le remplacement de cette population par des étrangers. Ces résolutions remontent jusqu'à 1948.

Le document A/40/22/Add.2 indique également qu'Israël s'est imposé par la force dans les territoires arabes de Palestine et que, au cours de ces 10 dernières années, on a assisté à une collaboration accrue entre les deux régimes de Tel-Aviv et de Pretoria, collaboration qui équivaut à une véritable alliance qui ne menace pas seulement la paix et la sécurité en Afrique australe et au Moyen-Orient mais également la paix et la sécurité internationales.

Il suffit de citer le paragraphe 5 du rapport, qui contient un message adressé au Comité spécial contre l'apartheid par Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe:

"Ce crime odieux (l'<u>apartheid</u>) n'est pas limité, bien entendu, au continent africain. En effet, la doctrine du sionisme est aussi dangereuse et raciste fondamentalement que l'<u>apartheid</u> et la cause véritable du conflit du Moyen-Orient, au même titre que l'<u>apartheid</u> est la cause principale des conflits et nsions en Afrique du Sud et dans toute la région.

Rien ne montre, ni ne prouve plus clairement l'affinité qui existe entre le sionisme et l'apartheid que l'ampleur indéniable, et toujours croissante, de la coopération politique, militaire et économique entre les Boers et les sionistes - alliance impie s'il en est.

De même qu'en Afrique du Sud il ne peut y avoir et il n'y aura pas de progrès réel vers la paix et la stabilité tant que ceux qui ont le pouvoir d'instaurer la paix n'admettront pas que l'apartheid lui-même doit être éliminé, de même les personnes en question doivent-elles se rendre compte que le Moyen-Orient ne connaîtra pas de paix durable tant que la doctrine du sionisme ne sera pas abandonnée et qu'un dialogue véritable et sincère ne sera pas engagé entre toutes les parties au conflit.

La discrimination raciale est certes un fléau, fort dangereux de surcroît, mais à la différence de la maladie, de la sécheresse ou de la famine - calamités naturelles - les fléaux tels que l'apartheid et le sionisme sont évitables parce qu'ils sont créés par l'homme, délibérément et en toute connaissance de cause.

Bien sûr, les Boers et les sionistes n'ont nullement l'intention de renoncer aux idéologies de supériorité raciale qui leur tiennent tant à coeur, mais qui sont totalement discréditées. Non, nous ne pouvons attendre cela d'eux car ils sont bien trop fanatiques et aveugles pour se rendre compte de la folie tragique de leur comportement." (A/40/22/Add.2, par. 5)

Après avoir étudié la collaboration dans les domaines nucléaire, militaire et économique, la collaboration d'Israël avec les bantoustans et la collaboration universitaire, culturelle, sportive et autre, le Comité spécial a abouti aux conclusions et recommandations suivantes :

"Le Comité spécial se déclare gravement préoccupé par la collaboration croissante et continue entre Israël et l'Afrique du Sud, et notamment par leur étroite coopération dans les domaines militaire et nucléaire qui constitue un défi à l'Organisation des Nations Unies et une menace pour la paix et la sécurité non seulement en Afrique du Sud et au Moyen-Orient, mais également dans le monde entier.

Le Comité spécial condamne cette alliance diabolique entre Israël et l'Afrique du Sud et demande que l'on prenne sur le plan international des mesures concertées à son encontre." (A/40/22/Add.2, par. 39 et 40)

### (L'orateur poursuit en arabe)

L'adoption par Israël de la politique de son frère jumeau, le régime raciste de Pretoria, n'est pas un secret. The New York Times du 12 août 1985 publiait ce qui suit :

#### (L'orateur cite en anglais)

"Israël et l'Afrique du Sud ont des relations de plus en plus cordiales depuis que presque tous les Etats africains noirs ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël entre 1967 et 1974. D'après les chiffres publiés par les organisations sud-africaines du commerce extérieur, Israël a exporté plus de 65 millions de dollars de marchandises en Afrique du Sud l'an dernier, y compris de la nourriture pour bétail, des conserves et du matériel électronique, et a importé près de 100 millions de dollars de marchandises de l'Afrique du Sud, près de la moitié sous forme de produits minéraux tels que le charbon. Israël aurait également importé près d'un milliard de dollars chaque année de diamants bruts sud-africains, mais cette somme ne figure pas dans les statistiques officielles du commerce car ces marchandises sont achetées sur les marchés de Londres."

#### (L'orateur poursuit en arabe)

Le Premier Ministre israélien, selon la même source, a déclaré : (L'orateur cite en anglais)

"Peres, dans un discours prononcé ici hier soir, a dit qu'Israël continuera d'avoir des relations diplomatiques avec Pretoria, notant qu'il y a en Afrique du Sud une communauté juive importante. Cette communauté compte près de 130 000 personnes, dont beaucoup figurent parmi les principaux supporters financiers étrangers d'Israël".

### (L'orateur poursuit en arabe)

Pour ce qui est de la collaboration militaire entre Israël et l'Afrique du Sud, <u>The Economist</u> rapporte ce qui suit dans son numéro du 20 juillet : (L'orateur cite en anglais)

"Les relations entre Israël et l'Afrique du Sud, et particulièrement les relations militaires, sont pourtant des plus amicales. Une multitude de projets communs de recherche lient les deux pays. Par exemple, l'acier sud-africain a aidé à donner au Merkava un blindage extrêmement solide; l'Afrique du Sud fabrique maintenant sa propre version du Kfir. Un projet commun de fabrication de sous-marins est en cours; et, dans le plus délicat de tous les domaines, l'uranium sud-africain, extrait de la Namibie voisine, aurait été utilisé pour développer la capacité d'Israël de fabriquer une bombe nucléaire."

### (L'orateur poursuit en arabe)

Sur la base de son attachement aux résolutions adoptées par la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, qui s'est tenue à Luanda du 4 au 7 septembre 1985, la République arabe syrienne a appuyé pleinement l'appel de l'Organisation de l'unité africaine en vue de la convocation d'une conférence internationale l'an prochain, à l'occasion du dixième anniversaire du soulèvement de Soweto, pour demander l'imposition de sanctions.

La République arabe syrienne rend hommage aux victimes de l'oppression raciale en Afrique du Sud. Elle salue et admire la résistance héroïque du peuple d'Azanie - y compris les enfants, les jeunes, les femmes et les vieillards - contre les meurtriers racistes et les gangs du régime d'apartheid. Nous appuyons le peuple sud-africain de la même manière que nous appuyons le peuple palestinien. Nous estimons que la lutte contre ces deux régimes est une lutte contre un ennemi commun qui a profané le territoire de ces peuples et a essayé de fouler aux pieds tout ce qui est sacré et notre liberté. Nous sommes certains que la victoire sera l'alliée des peuples en lutte pour le rétablissement de leurs droits légitimes.

Telle est notre position de principe, même si l'impérialisme essaie d'entamer l'unité de notre lutte. Nous, comme nos frères africains, savons d'ores et déjà que notre lutte commune est une lutte pour notre destinée. La question est : être ou ne pas être. Et nous serons. C'est dans la logique de l'histoire.

Nous avons écouté ce matin la déclaration de l'ambassadeur Walters, des Etats-Unis. Il a dit:

## (L'orateur cite en anglais)

"L'une des leçons de l'histoire est que nous ne nous souvenons pas des leçons de l'histoire". (Supra, p. 7)

## (L'orateur poursuit en arabe)

Nous sommes d'accord sur ce point. L'Afrique du Sud et Israël doivent reconnaître toute la sagesse de ce qu'a dit le représentant des Etats-Unis.

Ce matin - et je tiens à préciser que cela fait partie de ma déclaration, et que je n'exerce pas encore mon droit de réponse - nous avons été la cible d'attaques insensées de la part d'Israël, nous avons été assiégés à l'Assemblée générale, par ce pays qui a été boycotté et dont le représentant fait le vide dans cette salle toutes les fois qu'il prend la parole. Ce qu'il a dit contredit les sages paroles d'Omar : "Comment peut-on réduire en esclavage des êtres qui sont nés libres?"

C'est un honneur pour moi que notre président vienne d'un pays auquel nous sommes rattachés depuis des siècles par les liens de la civilisation. Il n'ignore pas les échanges entre nos deux pays. La civilisation européenne contemporaine est le résultat direct de l'interaction arabo-espagnole. Au moment de la présence arabe en Espagne, la civilisation a prospéré, sonnant le glas d'une époque de ténèbres en Europe.

Cet émigrant qui est venu s'installer dans mon pays, la Palestine, cet émigrant importé vient insulter les Arabes et contester le fait que ce sont eux qui ont été les premiers à abolir l'esclavage, que ces esclaves fussent blancs ou noirs. Cette civilisation - la civilisation islamique arabe - a été la première a le faire.

Nous venons ici à l'Assemblée et, au lieu d'entendre condamner clairement l'Afrique du Sud, au lieu de nous efforcer d'agir ou à tout le moins de publier une déclaration en faveur de l'appui à la lutte du peuple d'Afrique du Sud, un peuple menacé d'annihilation, nous voyons le représentant sioniste, dont l'entité crée des colonies de peuplement en Palestine - laquelle fait partie des territoires arabes - brandir une revue et proférer toutes sortes de mensonges. Depuis quand des revues à bon marché figurent-elles à l'ordre du jour de l'Assemblée générale? Cela signifierait-il qu'Israël ne prend pas cette réunion au sérieux? N'est-ce pas là un affront aux Arabes d'Asie et d'Afrique, un affront à tous nos frères africains, en particulier à nos frères d'Afrique du Sud? N'est-ce pas là une grave insulte? Israël est un pionnier de la collaboration avec l'Afrique du Sud, dont il importe l'uranium et vers laquelle il exporte des armes, participant ainsi au massacre des fils du peuple sud-africain, engagé aujourd'hui dans une honorable révolte.

Il ne suffit pas d'être complaisant avec soi-même, de se glorifier, et d'avoir un "ego" assez fort pour insulter les autres; chanter ses propres louanges ne suffit pas à détourner l'attention. Je citerai un article paru dans le Washington Post du 18 août de cette année. Ce journal a rapporté que le cabinet israélien s'opposait sans réserve à la politique d'apartheid en Afrique du Sud. Mais qu'a écrit l'auteur de cet article de ce journal très respectable? Je dis qu'il est respectable parce qu'il est publié non loin de la Maison Blanche. Ce journal respectable et son respectable correspondant, M. William Clayborne, ont donc dit que:

## (L'orateur cite en anglais)

"Le Ministre des communications Amon Rubinstein, qui a présenté officiellement une motion en vue de condamner la politique de rigoureuse ségrégation raciale de l'Afrique du Sud de l'apartheid, a déclaré à l'issue de la réunion du Cabinet qu'il n'avait pas insisté sur la prise de sanctions économiques parce qu'Israël se trouve dans la situation de celui qui ne peut se permettre de choisir parce qu'il est trop pauvre. Il y a tant de pays qui nous imposent des boycottages que nous ne pouvons suspendre nos relations avec ceux avec lesquels nous commerçons."

### (L'orateur reprend en arabe)

En dépit de tout cela, le représentant israélien prétend que le volume des échanges commerciaux entre son pays et l'Afrique du Sud est insignifiant, et même inférieur à celui du commerce entre d'autres pays et l'Afrique du Sud.

J'aime la presse américaine parce qu'elle dit ce qu'elle veut sur ce qui se passe en Israël. Le même article du <u>Washington Post</u> rapporte que lorsqu'on a demandé au Ministre des communications Rubinstein pourquoi il

## (L'orateur cite en anglais)

"n'avait pas également condamné l'extension de la législation d'exception imposée par l'Afrique du Sud devant la montée de la violence raciale dans le pays"

#### Rubinstein a répondu que

"Les nations doivent faire très attention lorsqu'il s'agit de juger les autres pays. On doit se limiter aux questions des droits de l'homme, aux questions touchant sa propre philosophie, son propre credo. Israël aussi a une législation d'exception mais il n'a jamais agi avec la férocité employée par l'Afrique du Sud."

## (L'orateur reprend en arabe)

J'ai cité fidèlement ce paragraphe. Qu'indique-t-il? Comment devons-nous l'interpréter? Que devons-nous en conclure après avoir entendu le représentant israélien? Ce que ce paragraphe signifie, c'est que les mensonges et l'hypocrisie peuvent être un moyen de combattre l'<u>apartheid</u> et de régler la question. Voilà où où nous en sommes.

M. MOREL (Seychelles) (interprétation de l'anglais): Permettez-moi de vous adresser d'emblée, de la part de ma délégation, mes félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes certains que votre vaste expérience, votre sagesse et votre longue participation aux travaux des Nations Unies vous permettront de présider avec succès les débats de cette session historique.

J'ai également le plaisir de féliciter votre prédécesseur, le Représentant permanent de la Zambie, l'ambassadeur Paul Lusaka, pour le dévouement avec lequel il a dirigé les travaux de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale.

L'apartheid est malfaisant, hideux, monstrueux. L'apartheid est un crime contre l'humanité, un affront à sa conscience. La politique d'apartheid du régime raciste de Pretoria constitue une source de tension, d'instabilité et de conflit mettant en danger la paix et la sécurité nationales, régionales et internationales.

Il est triste de noter que les principes fondamentaux mêmes qui sont le fondement de notre organisation et de la confrérie de l'humanité se voient gravement menacés par l'arrogance et l'avidité du régime minoritaire de Pretoria. Malgré la création d'un parlement tripartite - simple raffinement de la doctrine de la séparation -, la triste réalité en Afrique du Sud est que le racisme est à l'ordre du jour. La majorité se voit toujours privée de la participation au processus du gouvernement et le carnage continue sans relâche. L'année dernière, la seule évolution que nous ayons constatée a été l'escalade de la violence en Afrique du Sud. Dans la poursuite de leur noble lutte contre l'oppression, l'exploitation et le déni de leur droit de jouir pleinement de leurs droits légitimes à l'autodétermination, les opposants de l'apartheid ont dû faire face aux arrestations arbitraires, aux emprisonnements sans procès et à des massacres tragiques et brutaux. Près d'un millier de personnes ont été tuées dans les rues d'Afrique du Sud au cours des 12 derniers mois et l'emprisonnement de milliers d'écoliers, de femmes et de travailleurs qui osent réclamer justice et égalité se poursuit toujours.

Non content d'apporter la misère, la destruction et les effusions de sang à son propre peuple, le régime raciste continue d'exporter la violence à des pays voisins afin de les déstabiliser.

Les récents actes barbares d'agression commis contre des innocents en Angola, tel que l'envoi de commandos pour faire sauter les installations pétrolières de Cabinda, dans l'espoir de paralyser ainsi l'économie de ce pays; le récent meurtre

de sang-froid perpétré contre des personnes innocentes à Gaberone, au Botswana, et les différentes activités du régime contre le Lesotho, la Zambie, le Mozambique et le Zimbabwe, sont des manifestations évidentes de la campagne de violence et de déstabilisation menée par ce régime. Aux Seychelles, nous n'oublierons jamais l'agression de l'Afrique du Sud contre notre souveraineté et notre intégrité territoriale de novembre 1981.

L'intensité et l'ampleur des soulèvements et des manifestations en Afrique du Sud sont le signe que la patience des opprimés est à bout. Mon pays n'a jamais manqué de condamner comme il se doit la politique de l'apartheid, tant chez nous qu'au sein des instances internationales. A grand prix pour notre pays, tant du point de vue de la sécurité que de notre économie, nous avons mis en œuvre les résolutions internationales en vigueur contre l'apartheid, y compris l'interdiction d'atterrissage sur notre territoire des vols de la South African Airways. Il faut voir en cela l'expression de notre solidarité avec les opprimés d'Afrique du Sud et avec ceux qui ont le sens de la démocratie.

Ma délégation estime que seules l'élimination de l'<u>apartheid</u> et la création d'un gouvernement par la majorité sur la base de l'exercice libre et équitable du suffrage universel des adultes par tous les habitants d'une Afrique du Sud unie et non fragmentée peuvent mener à une solution juste et durable de la situation explosive qui existe en Afrique du Sud et en Afrique australe.

Nous souhaitons donc rappeler, en tant que question urgente, les lignes d'action proposées dans le Communiqué de Nassau et nous engageons les autorités de Pretoria d'y prêter attention. Ma délégation souhaite également lancer un vibrant appel pour la cessation par l'Afrique du Sud de son occupation illégale de la Namibie, ainsi que pour l'imposition de sanctions économiques généralisées d'application obligatoire contre l'Afrique du Sud, notamment par les pays dont les sanctions auraient le plus d'impact.

Je voudrais conclure en disant que le démantèlement de l'apartheid ne deviendra une réalité que si tous les intéressés prennent des mesures concertées, en particulier les puissances qui ont une influence sur l'Afrique du Sud. Nous avons été témoins récemment de la façon dont une Afrique du Sud dépendante et vulnérable a succombé aux pressions économiques de la part des pays occidentaux. Cette vulnérabilité a été prouvée par la nervosité qui a abouti à une forte dépréciation des titres financiers sud-africains sur les marchés internationaux.

Il faut espérer que tous ces récents événements ont bien montré que le peuple d'Afrique du Sud ne se l'aissera pas intimider au point de se soumettre. Comme il est dit dans le Communiqué spécial sur l'Afrique du Sud adopté par le Mouvement des pays non alignés à leur récente conférence ministérielle de Luanda: "Le compte à rebours de l'effondrement de l'apartheid a vraiment commencé".

M. GOMEZ BOLAND (Bolivie) (interprétation de l'espagnol): Quand il s'agit de défendre la liberté des peuples écrasés sous le joug d'un système qui, comme l'apartheid, est un affront à la dignité humaine, le Gouvernement bolivien ne peut rester indifférent. C'est pourquoi ma délégation, comme les années précédentes, prend la parole dans ce débat pour exprimer, une fois de plus, sa condamnation absolue et sans réserve de cette pratique odieuse, qui est à tous égards incompatible avec la Charte des Nations Unies et qui constitue un crime contre l'humanité et une menace à la paix et à la sécurité internationales.

La population de la Bolivie est composée de différents groupes ethniques et culturels qui ont appris à coexister dans la paix et l'harmonie, constituant une véritable nation. Notre société est composée en majorité de populations paysannes d'origine américaine, de Métis et de Blancs. C'est une société dans laquelle toutes les personnes jouissent de l'égalité de droits, de libertés et de garanties, "sans distinction de race, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, d'origine, de situation économique ou sociale ou d'autres conditions", conformément à ce qui est prévu à l'article 6 de la Constitution politique de la République de Bolivie, qui est la pierre angulaire de la législation de ma patrie. C'est pourquoi, pour tout Bolivien, il est révoltant de voir que de nos jours, dans d'autres pays, il existe encore des régimes racistes comme en Afrique du Sud, où persiste encore le régime odieux de l'apartheid qui viole les droits de l'homme les plus élémentaires.

En dépit des innombrables résolutions, décisions et appels venant de cette organisation mondiale au cours des 40 dernières années, c'est-à-dire presque depuis sa création, l'Afrique du Sud continue de braver le monde, prétendant imposer et maintenir par la force son système honteux de discrimination raciale.

Nous croyons que le moment est venu d'étudier et d'adopter des sanctions appropriées contre l'Afrique du Sud, jusqu'à ce qu'on arrive à l'élimination totale de l'apartheid et à l'établissement d'un gouvernement démocratique, assurant la liberté de tous les Sud-Africains et permettant de résoudre de manière juste et durable le conflit dans ce pays. C'est aussi ce qu'a déclaré le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés le mois d'août dernier.

L'attitude arrogante et les abus du régime de Pretoria ne sauraient continuer. Ma délégation a appris avec une indignation profonde la nouvelle de l'exécution de Benjamin Moloise, à laquelle le Gouvernement ud-africain a procédé, le 18 octobre, malgré les appels de la communauté internationale demandant que sa vie soit épargnée. Par conséquent, nous réitérons notre condamnation de cet assassinat, et du haut de cette tribune, nous rendons un hommage ému à la mémoire de ce martyr sud-africain qui a donné sa vie pour l'une des causes les plus nobles et les plus justes : la lutte pour la liberté et la dignité de l'homme.

Nous espérons que ces actes barbares, comme l'assassinat de M. Moloise et de plusieurs autres personnes, ne se répéteront plus ni en Afrique du Sud ni ailleurs. Nous espérons, au contraire, que cesseront toutes les mesures et toutes les situations injustes et abusives, comme la longue détention de Nelson Mandela. Nous lançons un appel au Gouvernement sud-africain pour qu'il libère inconditionnellement et immédiatement M. Mandela et les autres prisonniers et détenus politiques qui sont actuellement dans les prisons de ce pays.

Ma délégation tient à souligner les efforts déployés par l'évêque Desmond Tutu, dans sa lutte contre le racisme, et s'engage à apporter son soutien le plus énergique à cette cause. En rendant hommage à l'évêque Tutu dans son action, nous rendons également hommage à la majorité des Sud-Africains qui luttent avec héroïsme et qui rejettent les injustices de l'apartheid.

Pour terminer, je réaffirme l'appui que mon gouvernement apporte aux travaux du Comité spécial contre l'apartheid et du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports. Nous espérons qu'un jour très proche, grâce aux travaux et à la persévérance de ces deux comités et d'autres institutions et personnes engagées dans cette oeuvre, l'humanité se verra entièrement libérée du système odieux d'apartheid et de toutes les autres formes de discrimination raciale.

M. KHALIL (Egypte) (interprétation de l'arabe) : Les événements qui se sont déroulés au cours de ces derniers mois en Afrique du Sud montrent clairement l'ampleur de l'opposition de la majorité noire de cet Etat à la politique de l'apartheid qui lui est imposée par le régime de Pretoria. Ils ont montré également que le régime de Pretoria, face à ces événéments, s'appuyait sur la violence la plus primaire, comme le seul moyen de survie. Au lieu de considérer

ces événements comme une occasion de réviser ses politiques et ses pratiques racistes, il les a exploités pour décréter l'état d'urgence, pour raffermir sa mainmise sur les régions habitées par les citoyens noirs et pour briser toute résistance ou toute opposition, que ce soit la résistance spontanée des masses ou l'opposition organisée de l'église et des syndicats.

Cependant, l'opposition des Noirs s'est intensifiée et propagée à de nouvelles régions, et a montré que malgré sa violence contre les citoyens noirs, le régime de Pretoria ne pourra pas juguler cette résistance et maîtriser les masses qui rejettent les pratiques racistes et qui réclament le recouvrement de leurs droits légitimes et équitables et de leur dignité.

Cette révolution en Afrique du Sud a éveillé la conscience humaine dans de nombreuses régions et sociétés. La communauté internationale est devenue parfaitement consciente de la réalité des pratiques racistes en Afrique du Sud, malgré les tentatives faites par Pretoria pour berner l'opinion publique par l'annonce de prétendues réformes de la politique d'apartheid, ignorant que cette politique d'apartheid ne peut être réformée mais doit être abolie entièrement et absolument.

Ici encore, le régime de Pretoria a démontré, par ses pratiques et par la voix de son premier ministre, qu'il ne prête aucune attention à la condamnation et à la dénonciation de la communauté internationale et qu'il compte poursuivre sa polit que. Il continuera de défier la volonté internationale.

La question subsiste de savoir ce que peut faire la communauté internationale et quelles mesures elle peut prendre pour s'opposer aux actes du régime de Pretoria et à son obstination à recourir à la violence contre la majorité noire.

M. Oliver Tambo, le Président de l'African National Congress (ANC) d'Afrique du Sud a répondu à cette question lorsqu'il a dit, dans une déclaration prononcée lors d'une visite à Lisbonne, le 20 octobre :

"Il importe que la communauté internationale traduise ses pressions sur le régime raciste d'Afrique du Sud en mesures concrètes et spécifiques car il est devenu clair que de simples condamnations sont futiles."

La délégation de l'Egypte souhaite, dans ce contexte, exprimer sa satisfaction aux gouvernements et aux organisations populaires qui ont déclaré qu'ils rejetaient les pratiques et les mesures adoptées par le régime de Pretoria ainsi que les actes

d'oppression et de répression contre la majorité de la population, de même qu'aux organisations et gouvernements qui se sont déclarés résolus à appliquer des sanctions contre l'Afrique du Sud. Cependant, nous pensons que cela ne devrait pas empêcher le Conseil de sécurité de prendre des mesures précises et concrètes pour imposer des sanctions globales et obligatoires, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, afin d'obliger ce régime à respecter les résolutions de l'Organisation et à renoncer à sa politique d'apartheid qui est considérée par l'Assemblée générale comme un crime contre l'humanité.

Les masses opprimées de l'Afrique du Sud ont assumé leurs responsabilités en luttant contre le racisme et ils ont payé un prix élevé en versant leur sang, et beaucoup ont trouvé la mort au cours des événements qui se sont déroulés en septembre de l'année dernière, outre les milliers de Noirs qui sont emprisonnés et torturés parce qu'ils s'opposent à l'apartheid. Nous apprenons quotidiennement par les journaux de nouveaux événements et incidents. Aujourd'hui encore, nous avons appris la nouvelle de la mort d'un certain nombre de militants noirs, dans des conditions horribles.

C'est pourquoi il incombe maintenant à la communauté internationale et aux Nations Unies, qui expriment la volonté de cette communauté, d'assumer leurs responsabilités et de supprimer les souffrances de ce peuple héroïque en mettant fin à cette chose abominable qu'est l'apartheid.

Le recours à la violence de la part de Pretoria n'a rien de nouveau. Le régime se fonde sur la violence, interne ou externe. Il continue d'occuper illégalement le territoire de la Namibie et commet des actes d'agression contre les Etats africains voisins. Il est une source de troubles et de problèmes pour la région, qui sont autant de facettes d'un même problème. L'intensification de la violence de ce régime a atteint un niveau sans précédent. Elle est devenue l'élément principal et la cause de l'instabilité et des problèmes dans la région. Elle expose également la région à divers éléments influents de l'extérieur, et nous n'exagérons pas lorsque nous disons que si nous permettons au régime sud-africain de perpétuer sa politique raciste à l'intérieur, et ses actes d'agression contre les Etats voisins, ainsi que son occupation de la Namibie, cela aura de graves conséquences non seulement pour l'Afrique australe mais également pour l'Afrique tout entière et pour la paix et la sécurité dans le monde.

# M. Khalil (Egypte)

Nous souscrivons entièrement à l'affirmation contenue dans la déclaration de la récente réunion ministérielle sur la sécurité, le désarmement et le développement, qui a eu lieu à Lomé du 13 au 16 août 1905, selon laquelle l'abolition de l'apartheid et la réalisation de l'indépendance namibienne, conformément aux résolutions des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) contribueraient grandement à relâcher la tension et à apaiser la lutte en Afrique australe. Cela favoriserait les possibilités de désarmement, de développement, de sécurité et de coopération pacifique en Afrique.

La délégation égyptienne souhaite féliciter le Comité contre l'<u>apartheid</u>, notamment son président, M. Garba, pour les efforts qu'il a déployés afin de suivre et de consigner tous les événements survenus en Afrique du Sud et pour le travail qu'il a accompli dans l'organisation des conférences et séminaires visant à démasquer les réalités de l'apartheid.

L'Egypte réaffirme son appui aux quatre points présentés par l'évêque Desmond Tutu devant cette assemblée. L'Egypte s'est toujours fermement tenue aux côtés de ses frères de l'Afrique australe qui luttent pour leur droit légitime à la justice, à l'égalité et à la dignité humaine. Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre résolution de fournir l'aide matérielle et morale la plus grande possible à ce peuple héroïque et à ce mouvement de libération nationale jusqu'à ce qu'il réalise ses aspirations en créant un Etat démocratique libre de toute distinction et discrimination entre ses citoyens.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Conformément à la résolution 3237 (XXIX) du 22 novembre 1974, je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

M. TERZI [Organisation de libération de la Palestine (OLP)]

(interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis tout d'abord de dire

publiquement ici que nous faisons grand cas des travaux du Comité spécial contre

l'apartheid et des efforts personnels de son président, l'ambassadeur Garba.

Devant le Conseil de sécurité l'autre jour, dans le dessein de justifier l'agression commise par Israël contre la Tunisie, le représentant de la junte raciste de Tel-Aviv s'est plaint du fait que, au cours de plus de 600 attaques plus de 75 Israéliens ont été tués ou gravement blessés au cours de l'année écoulée. Bien entendu, on a donné à ces attaques différents noms. En réaction, les mesures de répression adoptées par Israël se sont par la suite intensifiées et les forces d'occupation se sont montrées plus barbares et plus sauvages et sont allées jusqu'à attaquer un Etat épris de paix et Membre de cette organisation, la Tunisie.

Je mentionne ce fait, car c'est au cours de cette même période que nos compagnons d'armes en Afrique australe ont modifié, qualitativement et quantitativement, leur lutte contre le régime raciste de Pretoria. Pour eux, il ne s'agit plus de faire appel aux sentiments humanitaires et à la conscience du monde. L'enjeu de cette lutte n'est pas d'autoriser juridiquement un Noir à épouser une "petite blonde" aux yeux bleux. C'est une révolution, c'est la lutte de tout un

peuple pour pouvoir exercer ses droits politiques, sociaux et économiques. C'est la lutte d'un peuple en faveur des droits de l'homme. Cette lutte s'est avérée, dans les faits, être le seul moyen d'acquérir ces droits, tout simplement parce que la non-violence a toujours eu pour résultat de renforcer l'intransigeance des racistes. La lutte pour l'autodétermination est une ligne d'action légitime. Dans le cas de la Namibie, de l'Afrique du Sud et de la Palestine, nous, peuples de ce continent et de cette région, avons le droit de poursuivre cette lutte avec tous les moyens dont nous disposons, y compris bien entendu le droit à la juste lutte armée. Ce droit est devenu inaliénable et a été réaffirmé dans un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale, notamment dans la résolution 3070 (XXVIII), en date du 30 novembre 1973 et, bien sûr, dans un certain nombre de résolutions pertinentes.

Le simple fait de réaffirmer le droit d'un peuple à l'autodétermination n'est pas une réponse; ce n'est pas une solution.

Dans ce contexte, même le droit du peuple palestinien à l'autodétermination a été dénié par le gouvernement de Washington.

Les déclarations et les souhaits ne suffisent pas. Ce qui est nécessaire, ce qu'exige la communauté internationale, c'est une action en vue d'éliminer, d'anéantir à jamais la politique et les pratiques du régime raciste haï de l'apartheid.

Plusieurs orateurs ont affirmé que des sanctions globales obligatoires, telles que celles prévues, dans la Charte, devraient être imposées au régime de Pretoria. L'argument selon lequel des sanctions économiques causeront plus de maux et de souffrances au "pauvre travailleur noir" est un affront à l'intelligence de l'homme. Ceux qui versent des larmes de crocodiles semblent en appeler au renouveau des rapports de serfs à seigneurs, de maîtres à esclaves et, dans la terminologie moderne, des rapports entre les exploités et le cartel des transnationales.

La prétendue intégration économique est une farce. Il n'en a peut être pas été question dans cette enceinte mais nous avons entendu dire par beaucoup qu'il y avait une intégration économique entre Noirs et Blancs en Afrique du Sud. C'est ridicule.

Un changement radical, le respect du concensus international et l'élimination de toute discrimination entre les êtres humains fondée sur la race, la couleur ou l'origine ethnique, voilà ce qu'il faut obtenir.

La résistance violente au régime raciste que ce soit en Afrique du Sud, en Namibie ou en Palestine occupée, n'a rien de fortuit ni d'accidentel; ce c'est pas le fait de quelque caprice. C'est une nécessité de l'histoire. Le seul remède est de s'attaquer au problème réel, qui est le racisme, que nous l'appelions <u>apartheid</u> ou sionisme. La question qui se pose à nous est celle de l'asservissement et de l'occupation étrangère. C'est un problème de politique et d'idéologie anachronique, comme si le monde avait oublié ce que nous ont valu le nazisme et les souffrances qu'il a fait subir au monde, alors que nous célébrons le quarantième anniversaire de la défaite d'Hitler et de son idéologie nazie.

Les régimes et les juntes racistes bravent le monde, et reçoivent un appui, avoué ou non avoué, des gouvernements de Washington ou d'autres puissances occidentales.

Il existe un lien entre Pretoria et Tel-Aviv. Rien de ce qui a été dit dans cette enceinte ne pourrait le démentir. D'un point de vue idéologique, l'apartheid et le sionisme sont des concepts dont la réalisation et l'affirmation conduisent à la négation et au refus absolus. Les sionistes et les Afrikaners de l'apartheid soutiennent qu'ils n'ont de compte à rendre à personne.

Qu'il me soit permis de citer Malan qui, chacun sait, était premier ministre lorsque les Afrikaners ont acquis un pouvoir politique sans entrave. Il a le mieux formulé la ligne de son parti et l'évoque en ces termes :

"Notre histoire" - c'est-à-dire la sienne - "est le plus grand chef-d'oeuvre de tous les siècles. Nous considérons que cette nation nous est due car elle nous a été donnée par l'Architecte de l'univers." Dans ce contexte, il veut parler du Dieu tout puissant. "Son but était la constitution d'une nouvelle nation parmi les nations du monde." Lorsqu'il dit "son but", il veut parler du but de Dieu. "Dans les cent dernières années, nous avons été témoins d'un miracle dans lequel on ne peut voir qu'un dessein divin. En fait, l'histoire des Afrikaners révèle une volonté et une détermination qui nous font sentir que l'Afrikaanerdom n'est pas l'oeuvre de l'homme mais la création de Dieu."

"Dieu a également voulu que le peuple afrikaan soit continuellement menacé par d'autres peuples. Les féroces barbares ont résisté à l'introduction de la civilisation chrétienne, faisant couler à flot le sang des Afrikaners."

De leur côté, les sionistes prétendent:

Qu'"il existe un rapport plus que rationnel entre la terre d'Israël et la tribu d'Israël. La terre, conformément à une promesse faite lors de l'alliance avec les tribus d'Israël, est une possession sacrée des Juifs. Leur revendication est éternelle et sacrée et leur droit ne peut pas leur être retiré. L'établissement en 1948 de l'Etat d'Israël, par conséquent, a été tout simplement un rétablissement – l'accomplissement de la restitution prophétique de la terre, la justification de la vision prophétique de la Bible. Par conséquent, unique en son genre, Israël est un miracle."

Là, le lien est donc très clair. Ce n'est qu'idéologie mais nous savons historiquement que Smuts et Weizman, ce dernier fut par la suite le premier Président d'Israël, ont reconnu leurs similarités et ont parfaitement évalué les points communs. Ils ont établi les bases de relations dangereuses; les similarités entre Israël et l'Afrique du Sud sont fondamentales et essentielles et par conséquent ne sauraient être affectées par les vissicitudes de la vie politique des deux pays. Ces similarités et ces points communs ont été décrits de la manière la plus claire dans l'organe du parti national de la province du Cap, le 29 mai 1968 :

"Israël et l'Afrique du Sud ont un destin commun. Tous deux sont engagés dans une lutte pour l'existence et tous deux se heurtent continuellement aux décisions de la majorité de l'Organisation des Nations Unies. Ils sont tous deux de solides points forts dans une région qui sans eux tomberait dans l'anarchie anti-occidentale. Il est dans l'intérêt de l'Afrique du Sud qu'Israël réussisse à contenir ses ennemis, lesquels sont parmi nos ennemis les plus féroces et Israël aurait le monde entier contre lui si les routes

maritimes qui passent du côté du cap de Bonne Espérance ne pouvaient plus être utilisées parce que l'Afrique du Sud ne les contrôlerait plus. Les puissances anti-occidentales ont poussé Israël et l'Afrique du Sud à avoir des intérêts communs dont il vaudrait mieux tirer parti plutôt que de les nier."

Je le répète, c'est là une citation extraite de l'organe du parti national de la province du Cap, The Berger, en date du 29 mai 1968.

Si quelqu'un avait besoin d'autres preuves des relations qui existent entre Tel-Aviv et Pretoria, dans le domaine économique bien sûr, tout le monde est au courant de ces relations mais, ce qui est encore plus dangereux, c'est qu'alors que l'Europe impose en quelque sorte un boycottage des produits sud-africains, ces produits sont commercialisés sur les marchés européens via Israël, dans le cadre du statut de zone de libre échange accordé par l'Europe occidentale et récemment par les Etats-Unis. Cela est entendu. Que l'Europe occidentale et les Etats-Unis décident de boycotter les produits sud-africains, ceux-ci pourront toujours venir sur le marché des Etats-Unis car il y a une zone de libre échange en faveur d'Israël et c'est ainsi que les produits arrivent, en portant l'indication "fabriqués en Israël" et c'est tout.

Ce matin, quelqu'un se tenait ici qui a prétendu que le sionisme était un mouvement de libération nationale. Je n'ai jamais entendu parler d'un mouvement de libération nationale qui s'accommode du déni des droits inaliénables d'un peuple. C'est là un affront à l'intelligence de l'homme et à la notion même de libération nationale. On ne conduit pas un mouvement de libération nationale en empêchant un peuple de vivre en paix dans ses propres foyers, même si c'est le genre de chose que l'Assemblée a entendu ce matin. Mais où se trouve ce mouvement de libération? Albert Einstein lui-même - dans l'une de ses descriptions de ce que l'on appelle le parti Herut, et pour autant que je sache, celui qui a fait cette déclaration inacceptable ce matin appartient à ce parti - a déclaré:

"Dans la communauté juive [les membres du parti Herut] ont prôné un mélange d'ultranationalisme, de mysticisme religieux et de supériorité raciale. Comme dans d'autres partis fascistes, ils ont été employés pour briser des grèves et ont eux-mêmes demandé instamment la dissolution des syndicats. Ils ont proposé de les remplacer par des unions corporatistes sur le modèle fasciste italien.

Au cours des dernières années de violence sporadique antibritannique, les groupes Irgun Zvai Leuni et Stern ont instauré le règne de la terreur dans la communauté juive de Palestine. Des professeurs ont été battus pour s'être

prononcés contre eux; des adultes ont été abattus pour avoir empêché leurs enfants de rejoindre leurs rangs. Employant des méthodes de gangsters, donnant des coups, brisant des fenêtres et commettant des vols à grande échelle, les terroristes ont intimidé la population et prélevé un lourd tribu.

Les membres du parti Herut n'ont participé en Palestine à aucune réalisation constructive. Ils n'ont fait que nuire aux activités de défense des Juifs."

Albert Einstein avait raison. Il avait des informations, des informations exactes, montrant que le parti Herut collaborait avec les nazis et j'ai honte que dans cette salle on puisse entendre un membre du parti Herut, un collaborateur des nazis.

Permettez-moi de citer un document de Irgun Zvai Leuni, l'un des précurseurs de l'aile militaire du parti Herut :

"En de nombreuses occasions, des hommes d'Etat éminents de l'Allemagne nationale socialiste, dans leurs remarques, ont souligné que le nouvel ordre européen exigeait une solution radicale de la question juive par le biais de l'évacuation, une Europe <u>Judenrein</u>. L'évacuation des populations juives d'Europe était la condition préalable à la solution de la question juive qui, toutefois, ne devient finalement possible que par la réinstallation de ces populations dans la patrie du peuple juif en Palestine, en établissant un Etat juif à l'intérieur de ses frontières historiques.

La création de l'Etat historique juif sur des bases nationales et totalitaires, en établissant des relations contractuelles avec le Reich allemand, présenterait l'intérêt de maintenir et de renforcer à l'avenir la position de l'Allemagne au Moyen-Orient. La coopération du Mouvement de libération israélien était l'un des thèmes principaux de l'un des derniers discours faits par le chancelier du Reich allemand, Herr Hitler, discours dans lequel il soulignait qu'il utiliserait toutes les associations et coalitions possibles pour isoler et vaincre l'Angleterre."

Voilà le parti auquel appartient le monsieur qui a parlé auparavant et il a l'audace de venir ici parler à l'Assemblée d'un mouvement de libération nationale.

Cependant, je ne suis pas étonné parce qu'à l'autre extrémité de l'Afrique, son collaborateur, Balthazar Jon Vorster, qui s'est nommé lui-même général du mouvement nationaliste sud-africain pronazi, avait été incarcéré pendant la guerre contre les nazis car il s'était opposé aux efforts de guerre des alliés contre l'Allemagne nazie.

Et là, nous voyons le lien idéologique qui existe entre les nazis, les Afrikaners de l'apartheid et les sionistes dans mon propre pays.

Je me suis beaucoup étendu, mais je pensais qu'il était important de rappeler ces choses. Je suis venu ce matin pour parler de la politique de l'<u>apartheid</u> et du Gouvernement sud-africain, mais lorsque j'ai vu que l'on s'était servi de cette tribune pour défendre une idéologie nazie, j'ai pensé que je cevais rétablir les faits devant l'Assemblée.

Je reviens au point à l'examen. Que doit-on faire? Que doit-on faire pour éliminer toutes les formes de racisme? Je suis certain que les habitants de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de même que les Palestiniens, n'ont pas d'autre solution pour garantir le libre exercice de leur droit inaliénable à l'autodétermination et de leurs autres droits reconnus et mentionnés catégoriquement dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Nous n'avons pas d'autre solution que de poursuivre la lutte légitime par tous les moyens possibles, y compris la lutte armée.

La Convention internationale ne parle nulle part de réforme. Son but explicite est d'éliminer toutes les formes de discrimination raciale et non d'effectuer des réformes partielles ni d'apporter des modifications de pure forme. Elle demande leur élimination.

Ainsi, les puissances occidentales et Washington, D.C., notamment, n'ont qu'une seule voie à suivre - celle consacrée dans les principes de la Charte, principes que nous devons tous honorer ici - qui est de décider à l'unanimité d'imposer des sanctions obligatoires et globales. Et si on ne l'a pas décidé hier, il faut le décider aujourd'hui, mais il ne faut en aucun cas attendre demain.

Sauver l'humanité et l'espèce humaine est une tâche qui ne peut être repoussée indéfiniment. Nous pensons qu'il faut agir, et que grâce à cette action, l'autre extrême, à savoir la junte raciste sioniste de Tel-Aviv, finira par comprendre que le racisme, la discrimination raciale et les pratiques racistes ainsi que la brutalité ne pourront durer éternellement ni même survivre. La lutte armée légitime se poursuivra tant que le racisme et l'oppression n'auront pas été remplacés par la paix et le respect des droits nationaux et des droits de l'homme.

La séance est levée à 14 h 5.